

reflet

Saint-Palais-sur-Mer

AVRIL

MAI

JUIN

2024

ZOOM SUR...

Le pôle santé Simone Veil



stpalaissurmer.fr

Sommaire

18-23

Zoom sur

Le pôle santé
Simone Veil

04	Retour en images	17	Quoi de neuf dans l'Agglo		
07	Ça fait l'actu	24	Un peu d'histoire	36	Vie associative
12	En perspective	26	Rencontre avec...	41	État civil
14	Décryptage	27	Culture	42	Tribunes
16	En conseil municipal	28	Et si on sortait	43	Vous sur insta

Nouveau look pour Reflet

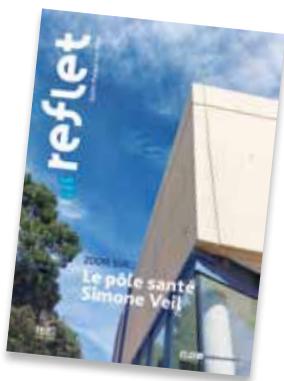
Chers lecteurs, vous l'aurez remarqué en découvrant ce nouveau numéro, votre magazine Reflet évolue.

Sur la forme, avec une nouvelle identité graphique, plus moderne et visuelle. Mais surtout sur le fond, avec une réorganisation des rubriques et l'apparition de nouvelles : "Ça fait l'actu ; Décryptage ; Quoi de neuf dans l'agglo ? ; Rencontre avec...".

Ainsi les différentes rubriques seront mieux identifiées et les actions et projets municipaux davantage mis en valeur et expliqués. Ce magazine se veut également et surtout être le reflet de la vie quotidienne à Saint-Palais-sur-Mer, que ce soit au sein de nos associations, commerces et lieux de vie, mais aussi dans la présentation de nos nombreux rendez-vous événementiels.

C'est donc désormais accompagné de l'agence Instant Urbain que le service communication de la mairie conçoit chaque numéro de Reflet. Nous vous souhaitons une bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos avis à : communication@stpalaisurmer.fr

L'équipe de rédaction



Hôtel de ville - 1 avenue de Courlay
17420 Saint-Palais-sur-Mer / Tel. 05 46 23 56 56
mairie@stpalaisurmer.fr / Site : www.stpalaisurmer.fr
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Responsable de la publication : Claude BAUDIN
Responsable de la rédaction : Fabienne LABARRIÈRE
Responsable de la communication : Baptiste TONIN
Chargée de communication : Kristell GOYEAU
Design graphique et réalisation du magazine : Instant Urbain

Photographes : Ville de Saint-Palais-sur-Mer (couverture), Emmanuelle Molina (p4), Drôles de parents (p5), Xavier Renaudin (p5-8-30), Phytolab (p12), Thierry Marius (p28), François Gassian (p33), Sophie Leleu (p34), Take a Snap (p34), Ayom (p35), Dakka so Gnawa (p35)

Impression : Atlantique Offset - La Tremblade.
Tirage : 4 000 exemplaires



de vous à moi

L'AVENIR DE BÉTHANIE : DES ENJEUX MAJEURS POUR NOTRE COMMUNE

Après avoir étudié différents projets, dont le siège de l'Agglomération, la Cara décide en 2019 de vendre aux enchères le site de Béthanie. Comopromotion, qui avait alors proposé la meilleure offre, s'est finalement désisté en décembre 2023. En effet, malgré l'accompagnement de la commune, Comopromotion n'a jamais été en mesure de proposer un projet respectant les règles d'urbanisme et les orientations d'aménagement du site inscrites au PLU (Plan local d'urbanisme). De fait, ce promoteur n'a jamais obtenu l'assentiment des élus saint-palaisiens. La Cara, en confirmant aujourd'hui sa volonté de céder Béthanie, préfère donner la priorité à la commune plutôt qu'à un nouvel investisseur.

La municipalité étant hautement préoccupée par l'avenir de ce bâtiment emblématique, j'ai présenté cette opportunité d'acquisition à l'ensemble des élus en décembre dernier et évoqué publiquement l'avancée de nos réflexions lors du dernier conseil municipal. Au regard des quelques articles récemment parus dans la presse, il m'a donc semblé essentiel de vous préciser ce qui nous motive dans l'étude de ce dossier. En effet, l'avenir de Béthanie présente de nombreux enjeux pour notre commune.

Béthanie, un enjeu patrimonial

Béthanie présente tout d'abord un intérêt patrimonial. Œuvre de Louis Jean d'Auby (par ailleurs propriétaire-constructeur de Primavera) dans les années 1920, son architecture imposante et particulière (présence d'un cloître et d'une chapelle) nous rappelle sa destination religieuse. Notre commune a toujours prôné la réhabilitation de cet immeuble historique en inscrivant cette obligation dans le PLU. Par le fait qu'il demeure inoccupé depuis 2012, le bâtiment a été vandalisé et s'est fortement dégradé. Plus que jamais, il est en sursis. Notre responsabilité en tant qu'élus est d'agir pour le sauver pendant qu'il est encore temps. Un opérateur nous propose, non pas de ne garder que les façades, mais de réhabiliter Béthanie en conservant tant l'aspect extérieur que la configuration intérieure.

Béthanie, un enjeu économique

Béthanie présente ensuite un intérêt économique puisque ce même opérateur nous propose d'y implanter un pôle d'activités dans le domaine des nouvelles technologies (coworking, accueil de startups...). Outre l'aspect innovant et diversifié de ces nouvelles activités, cela permettrait de localiser sur notre territoire un certain nombre d'emplois qualifiés.

Béthanie, un enjeu de lien social

Béthanie présente enfin un intérêt en termes d'habitat puisque l'opération proposée créera, dans un environnement paysager préservé, du logement diversifié (social, intermédiaire et résidentiel) permettant notamment d'accueillir à Saint-Palais-sur-Mer de futurs salariés. Ce site, tel que nous le souhaitons, deviendra un lieu de vie collective, sociale et économique. Le parc et l'espace restauration demeureront accessibles à tous les Saint-Palaisiens. À travers l'arrivée de nouvelles familles, ce projet saura en outre dynamiser la vie commerciale de notre commune. De plus, il a tout son sens en raison de sa proximité avec nos équipements publics (école, salle de sport).

La commune veillera dans les futures négociations à préserver l'intérêt général, notamment en évitant de grever nos finances. De plus, la municipalité s'assurera, tant sur le plan urbanistique, environnemental que patrimonial de la cohérence et de la qualité du projet. Enfin, et naturellement, il s'agira d'associer les Saint-Palaisiens au devenir de ce site remarquable lors d'une présentation en réunion publique une fois le projet plus élaboré.

Claude Baudin,
maire de
Saint-Palais-sur-Mer

“ Notre responsabilité en tant qu'élus est d'agir pour le sauver pendant qu'il est encore temps. ”



Retour en images

5 JANVIER

Cérémonie commémorative

À la mémoire des aviateurs australiens morts à Saint-Palais-sur-Mer le 5 janvier 1945. En présence de Geoff Godkin, représentant de l'Ambassade d'Australie.

Chapelle des aviateurs et cimetière de Courlay



8 JANVIER

Vœux du Maire 2024

Au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux, le maire, Claude Baudin, a notamment évoqué les projets de la municipalité et présenté ses vœux aux Saint-Palaisiens.

Salle des fêtes



19 JANVIER

Concert classique Tristan Pfaff

Le musicien virtuose a proposé, pour notre plus grand plaisir, un récital de piano de grande qualité devant une salle comble, quelques jours avant son concert salle Gaveau à Paris.

Salle Michel Legrand





20 JANVIER

Concert du Nouvel An

Un concert proposé par l'orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais, sous la direction de Frédéric Chartier, sur le thème cette année des "musiques de films".

Salle des fêtes



3 FÉVRIER

Carnaval de l'école

Événement organisé par l'association Drôles de Parents : cortège en centre-ville puis boom dans la salle des fêtes.

Déambulation dans les rues jusqu'à la salle des fêtes



10 FÉVRIER

Zicos party

Événement organisé par l'association Tous au Jus, rassemblant des groupes éphémères pour un moment de partage et festif tout en musique.

Salle des fêtes



Retour en images

11 FÉVRIER

Repas des aînés

Plus de 260 personnes étaient présentes à la salle omnisports Dominique Rocheteau pour partager un repas offert par le CCAS et la municipalité en l'honneur de ses aînés. Salle qui portait bien son nom puisque celui que l'on surnomme "L'ange vert" était présent aux côtés de Claude Baudin, de l'équipe municipale et des Saint-Palaisiens.

Salle des fêtes



16 ET 17 FÉVRIER

Rencontres de la Ligue des Droits de l'Homme

Conférences et débats avec des philosophes et des professeurs d'université sur le thème "Environnement : trop tard pour être pessimiste".

Salle des fêtes



DU 18 AU 22 MARS

Electrosession

"La voix dans tous ses états" : restitution des ateliers voix et loopers dans le cadre de la résidence artistique de Claire Bergerault.

Centre culturel Boris Vian



Ça fait l'actu à Saint-Palais



Exemple d'un affaissement survenu en 2023

SENTIER DES DOUANIERS

Le secteur des Pierrières restera fermé

Contrairement à ce qui avait pu être espéré l'an dernier, la portion du sentier littoral déjà fermée au public le sera de nouveau cet été.

Les visiteurs ne pourront donc pas accéder aux deux parties du sentier des Pierrières fermées depuis le 1^{er} octobre 2021 :

- entre le parking du Belvédère (Platin) et le square Geneviève Nappée,
- entre l'avenue des Pierrières et la passerelle Gaboriau.

Un réel danger

Cette décision s'appuie sur l'observation de faits réels et sur les résultats d'une double étude du CEREMA (service de l'État) mettant

en évidence la dangerosité du site : risques importants de mouvements et d'effondrements, fissures, galeries...

Des travaux et études en cours

La commune a missionné le cabinet GEOLITHE afin d'examiner les solutions techniques permettant une réouverture, en toute sécurité, du sentier. Au terme de cette étude, des propositions concrètes ont été faites, actuellement analysées par les services de l'État (DDTM et DREAL). Elles seront ensuite transmises à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), allongeant le délai administratif d'instruction.

Un itinéraire de déviation mis en place

Les piétons voulant rejoindre la plage du Platin et celle du Bureau devront continuer d'emprunter l'itinéraire de déviation en suivant la signalétique installée sur place.

Soucieuse de l'état du trait de côte, la commune s'efforce de trouver des solutions durables, mais est soumise aux autorisations délivrées par les organismes de l'État compétents.

Toute la côte atlantique touchée par l'érosion

Si les effets de l'érosion marine sont particulièrement visibles sur cette partie de 700 mètres, de nombreuses communes du littoral atlantique sont également confrontées à ce phénomène naturel.

ÉROSION DU LITTORAL AUX COMBOTS

Déplacement d'une partie de la Vélodyssée

Conséquence de la météo hivernale (pluies et vents violents), conjuguée aux grandes marées et aux fortes vagues, la piste cyclable de la Vélodyssée a été emportée et coupée au niveau des Combots à la Grande Côte.

Avec le dérèglement climatique qui génère la montée des eaux et des événements climatiques violents de plus en plus fréquents, le trait de côte sableux est soumis à une forte érosion. C'est particulièrement le cas au niveau de la plage de la Grande Côte où l'océan avance irrémédiablement d'un à deux mètres par an.

À la suite de la tempête de novembre dernier, nous avons assisté à un départ très important de sable (environ 50 cm

et un effondrement de la dune littorale sur plusieurs mètres. La Cara, avec le concours financier du Département, a mis en place un dispositif temporaire au niveau de l'accès à la plage depuis le parking des Combots, ligne forestière n°15, pour tenter de protéger l'itinéraire dit de la Vélodyssée, situé maintenant en limite de plage. Le dispositif de protection a amorti les premières grandes marées, mais celles plus importantes de mi-janvier et de mi-mars avec des coefficients de 97 à 117 ont eu raison du dispositif.

Déplacement de la Vélodyssée

En lien avec le Conservatoire du littoral, l'ONF et la Cara, un cheminement calcaire sera aménagé au plus près du tracé actuel pour



assurer temporairement une continuité d'itinéraire (et surtout pour la prochaine saison estivale) en attendant de trouver une solution pérenne de relocalisation de la Vélodyssée (projet à l'étude par la Cara).

Conseils de sécurité

Pour votre sécurité, veuillez n'emprunter que les accès à la plage ouverts. Les dunes sont des espaces à préserver. Veuillez à vous en éloigner lorsque vous êtes sur la plage.



RÉALISÉS

Cabane du parc Raymond Vignes

Extension de la cabane servant de stockage, à l'entrée du lac.



Pôle santé Simone Veil

Voir dossier pages 18 à 23



EN COURS

Rue des Violettes

La commune, dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement voirie, a entrepris un réaménagement complet de la rue des Violettes :

- Passage de la rue à sens unique
- Création de cheminements piétons perméables
- Reprise des revêtements de chaussée et reprise structurelles,
- Gestion des eaux pluviales en infiltration,
- Aménagements paysagers économes en eau autant que possible.



La fin des travaux est programmée le 19 avril.
Montant des travaux : 252 982 € HT

Chemin des Roses (pour partie)

La commune a entrepris des travaux de requalification du chemin des Roses avec limitation de l'imperméabilisation des sols. Concernant la gestion des eaux pluviales, le principe retenu est une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), technique vertueuse dont le principe est d'infiltrer l'eau de pluie au plus près de son point de chute. L'effet induit est très positif pour le milieu récepteur puisqu'il évite la concentration des eaux ruisselées en un seul point, génératrice de désordres dommageables comme l'érosion, l'inondation, la pollution...

- Création d'une chaussée drainante et d'une zone de rencontre (espace partagé piétons, cyclistes, voitures)
- La voirie, d'une largeur de 3 mètres, sera réalisée en enrobé noir drainant.

Les travaux ont démarré le 25 mars 2024 pour une durée de 6 semaines
Montant des travaux : 140 000 € TTC

Réfection des trottoirs

Avenues de Nauzan et du Platin, rues de l'Abbé Fayaud et des Myosotis (pour partie).

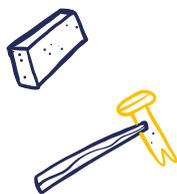
Éclairage public

Remise aux normes de l'éclairage public et passage à un éclairage LED avenues de Pontailiac, de Courlay, Charles de Gaulle, de Verdun et rue des Bleuets.

Hall de la mairie

Les travaux de réaménagement et de modernisation ont commencé depuis le mois de février et devraient s'achever en juin.





La mairie en travaux

Incidence sur l'accueil du public et le fonctionnement des services (rappel)

À VENIR

Borne de lavage des camping-cars

Déplacement de la borne de lavage du Château d'eau au cimetière de Châtenet.

Voirie

Réparations en bi-couches avenue de Verdun et rues des Pervenches, Fougères, Jacinthes, Primevères et Narcisses.

Stade annexe

Création d'un parking chemin du Gourbaud.

Place de l'Océan

Réfection intérieure des sanitaires publics et purge des racines sous la partie terrasse en bois (avant l'été).



L'accueil des services techniques se fait par l'arrière de la mairie, les après-midis

Comme vous avez pu le constater depuis le 1^{er} janvier 2024, l'accueil du public à l'Hôtel de Ville s'effectue par un accès secondaire (ancien bureau du service événementiel et vie locale). L'accès par le sas, et le hall principal, est en effet inaccessible en raison de travaux de réaménagement et de modernisation prévus entre février et juin 2024.

L'accueil des services techniques s'effectue lui par la façade arrière de la mairie.

Ainsi, afin d'éviter une trop grande affluence pendant les travaux et dans la mesure du possible, merci de bien vouloir privilégier les contacts téléphoniques et mails.

• L'accueil principal

Accueil physique et téléphonique de 9h à 12h30 / 13h30 à 17h (vendredi 16h30).

Tél. 05 46 23 56 56
mairie@stpalaissurmer.fr

• L'accueil des services techniques

Accueil physique et téléphonique de 14 à 17h (vendredi 16h30).

Tél. 05 46 23 00 66
st@stpalaissurmer.fr

• L'accueil du service urbanisme

Depuis le 15 janvier, un système de rendez-vous (uniquement !) a été mis en place pour les permanences, avec créneaux toutes les 15 minutes.

Accueil physique et téléphonique de 13h30 à 16h, sauf le mercredi.

Tél. 05 46 23 56 79
urba@stpalaissurmer.fr



Eric Chambaud et Lisa Lefèvre

De nouveaux visages aux services techniques

Trois nouveaux agents ont été recrutés dans le cadre d'une restructuration interne des services techniques, suite au remplacement d'une personne en arrêt maladie, d'une autre partant à la retraite et d'une dernière, en disponibilité.

Il s'agit donc de Bruno Roy, responsable du centre technique municipal (arrivé le 2 avril), Éric Chambaud, responsable bâtiments et Lisa Lefèvre, assistante, votre interlocutrice en mairie.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Ça fait l'actu à Saint-Palais



Anne-Sophie Le Doare,
responsable du CCAS
et Christine Defaut, conseillère
municipale déléguée aux affaires sociales

SOCIAL

Un nouveau guide pratique pour nos aînés

La municipalité et son CCAS ont eu le plaisir de distribuer lors du repas des aînés, en février dernier, leur nouveau guide pratique à destination des seniors. Un livret inspiré des demandes et des souhaits des Saint-Palaisiens dans le cadre de la démarche de labélisation "Villes amies des aînés".

Il s'agissait en effet de répondre aux besoins bien réels des habitants, exprimés lors des différentes réunions publiques, ateliers ou encore questionnaires. Une fois le projet validé, place à la conception avec certaines attentes bien spécifiques portant sur le fond, comme le type

d'informations souhaitées, mais aussi sur la forme, avec par exemple la taille des lettres suffisamment grande ou encore des couleurs facilement repérables.

D'un format voulu facile à manipuler, il s'articule autour d'onglets répertoriant six thèmes choisis : ma commune, mes aides, ma santé, me loger, me déplacer et les numéros utiles.

Pour ceux qui souhaitent se le procurer, le guide est disponible en mairie en libre-service dans le hall ou sur demande auprès du CCAS.

Contact : 05 46 23 56 53



LISTES ÉLECTORALES

Inscriptions : démarches en ligne

Pour pouvoir voter aux élections européennes dimanche 9 juin, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

Démarches en ligne

Sur le site www.elections.interieur.gouv.fr, vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales de la ville, vous y inscrire et également donner procuration.

L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Ces démarches administratives peuvent également être faites à l'accueil de la mairie.

Contact : 05 46 23 56 56



LOISIRS

Du char à voile toute l'année



Le centre nautique municipal de Nauzan propose tout au long de l'année de multiples activités à destination des vacanciers, mais aussi des scolaires et des groupes. L'une de ses activités phares, et que l'on peut pratiquer toute l'année, c'est bien sûr... le char à voile !

Profitant de la proximité avec la plage de la Grande Côte et ses grandes étendues de sable, c'est l'occasion de découvrir la plage autrement, de combiner vitesse, adrénaline et connexion avec la nature. Une activité qui permet de ressentir autant

de puissance que de légèreté une sensation de glisse incomparable.

Alors, si vous avez envie de (re) découvrir cette activité seul, en famille, en groupe, pour un enterrement de vie de jeune fille ou pour votre comité d'entreprise, l'équipe du centre nautique est là pour vous encadrer et vous partager sa passion.

Activité ouverte à tous, dès 8 ans.

Durée : 1h30

(minimum de 3 participants).

Créneaux horaires soumis aux horaires de marées et au vent.

Séance découverte (1h30) : 42 €
(séance complémentaire : 40€)

Renseignements :

Centre nautique de Saint-Palais-sur-Mer,
70 avenue de Pontailac,
Plage de Nauzan,
05 46 23 28 10 - 07 50 66 68 84
www.centre-nautique-saint-palais.fr

Journée découverte char à voile :
samedi 13 avril de 13h à 17h.

VIE LOCALE

Remerciements aux partenaires des véhicules municipaux

La municipalité a reçu en mairie le 30 janvier, pour les remercier, les entreprises partenaires ayant contribué au financement de deux véhicules municipaux.

39 entreprises ont ainsi permis de financer deux véhicules destinés à l'astreinte des services techniques d'une part, et un minibus pour le transport des enfants du centre de loisirs (et parfois du conservatoire) d'autre part :

Kangoo • Pour services techniques (société Infocom)

LE RDV DES DAMES, ONGLERIE
LE TAPISSIER JEAN-PASCAL
LES SAVEURS DU CANTAL
BISCUITERIE DE SAINT-PALAIS
SARL YANN RIVIÈRE
JÉRÔME TOULON IMMOBILIER
CHAUSSURES EQUINOX
CAMPING LE REPOS
LEDA INOX - TAXI STÉPHANIE DARRIET
DOUCET GUILLAUME, MAÇONNERIE
RESTAURANT L'ATELIER
OTB VIAUD, PEINTURE
ETS BARADEAU, MAÇONNERIE

LE COMPTOIR IBÉRIQUE
MAISON DE RETRAITE ORPEA
ETS DELAGE SARL, PLOMBERIE
CAP VITAL SANTÉ ORTHO MÉDICAL CONFORT
LA NOUVELLE BOULANGERIE
JFM PAYSAGE - YOANN CARVALHO
MARION CHOCOLATS - POINT S

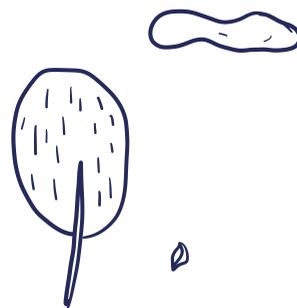


Minibus • Pour associations et centre de loisirs (société Visiocom)

CAPS SÉCURITÉ - DCAP17, NETTOYAGE
EGCM MIGNOQUET, MAÇONNERIE
EURL NICOLAS BOUCHET
EUROREPAR LUCIE AUTOMOBILES
EUROVIA - NEXITY - PETITS FILS
PLANET EXOTICA - SARL DELAGE
BIGMAT DUCLOS - L'ATELIER EXTÉRIEUR
PICOTY - POMPES FUNÈBRES VIERS
CLUZELAUD - SONANCE AUDITION
SP AMÉNAGEMENT



En perspective



URBANISME

Réaménagement de l'avenue de la Grande Côte : le projet dévoilé



Pour finaliser les études liées au réaménagement de l'avenue de la Grande Côte, projet dont nous avons régulièrement parlé dans ces colonnes, la commune a retenu une équipe pluridisciplinaire, pilotée par le cabinet Phytolab. Cette démarche est conduite en partenariat avec les services de l'État, la Région, le Département et la Cara, mais bénéficie aussi de l'accompagnement du GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine.

Si les principes d'aménagement ont été validés sur tout le linéaire de l'avenue de la Grande Côte au terme de la présentation de l'avant-projet définitif, il a été décidé d'engager l'étude de projet correspondant à la première tranche de travaux (phase 1) qui s'étendra sur la zone située entre le puits de l'Auture et la pointe de la Grande Côte.

Ce projet reste soumis à différentes autorisations des services de l'État,

qui sont en cours d'instruction et dont certaines ont déjà été accordées.

Parallèlement à cette phase administrative et réglementaire, le cabinet d'étude va achever les études techniques en vue de préparer le dossier de consultation des entreprises qui sera mis en ligne sur une plate-forme de marchés publics avant l'été dans l'optique de commencer les travaux avant la fin de l'année.

Ces derniers s'échelonnent sur 2 ans d'octobre 2024 à avril 2025 et d'octobre 2025 à avril 2026 pour tenir compte de la saison estivale.

Dans le même temps, les services de la mairie préparent les dossiers de demande de subvention afin d'atténuer le reste à charge pour la collectivité, le coût de la première tranche de travaux étant estimé autour de 5 millions d'euros TTC.

Il est précisé que les commerçants concernés ont été conviés à deux réunions d'information et de travail, mais aussi que le projet a été présenté à la population en réunion publique le 11 mars dernier à la salle des fêtes.

Objectifs généraux recherchés à travers ces travaux :

- **Affirmer et valoriser** le traitement de l'entrée de ville.
- **Restructurer le stationnement** pour mettre en valeur le site, côté mer.
- **Réduction du profil de l'avenue et de la place de la voiture**, désimpermeabilisation des sols, moyennant la création d'une noue paysagère séparant la voirie des cheminements doux et végétalisation des espaces, dont les hauts de falaises.
- **Aménagement de continuités piétonnes et cyclables** confortables et reliées aux itinéraires (Vélodyssée et GR 8), de séquences de circulation apaisée et sécurisation des traversées piétonnes. Un enjeu de séparation et de sécurisation des flux pour limiter les conflits d'usages (une séparation entre la piste cyclable et l'espace piéton).
- **Recréer le lien entre le centre-ville et la Grande Côte**, mais aussi les quartiers périphériques.



|| Les travaux s'échelonnent sur 2 ans d'octobre 2024 à avril 2025 et d'octobre 2025 à avril 2026 pour tenir compte de la saison estivale. ||

ENVIRONNEMENT

Une nouvelle étude sur le cours d'eau de Bernezac

La commune vient d'engager depuis le début de l'année 2024 une étude sur les parcelles qu'elle possède autour du canal de Bernezac afin d'identifier la possibilité de réalisation de bassins d'expansion des eaux et la réfection des ouvrages présents sur le cours d'eau.

Cette étude de deux ans sera présentée à la DDTM afin de savoir si la commune pourrait obtenir les autorisations - ou non - pour la réalisation de ces travaux.

Le secteur de Bernezac avec son canal classé cours d'eau par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) représente un risque en termes d'inondation et de dégradation de la qualité des eaux de baignade de la plage de Nauzan. La commune avait passé une convention en 2021 avec l'UNIMA (Union des Marais de la Charente-Maritime) afin d'étudier les possibilités de renaturation du cours d'eau. Cette étude a permis de sélectionner des actions à mener par la commune.

Les cours d'eau appartiennent jusqu'à la moitié du lit aux propriétaires

riverains (article L. 215-2 du Code de l'environnement). La commune ne peut agir que sur les parcelles qu'elle possède. C'est pourquoi elle porte une politique forte d'achat foncier autour du canal.

Parallèlement, la Cara a pris la compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) le 1er juin 2018 et l'exerce en propre sur 16 communes.

Dans ce cadre, la Cara mène une étude de définition du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin versant de la Gironde sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Le Bureau d'études PCM-Eau et Environnement, basé à Jonzac, a été mandaté par le service Environnement

et Maritime de l'Agglomération Royan Atlantique pour expertiser les cours d'eau dont le cours d'eau de Bernezac. Cette étude est à la fois un outil décisionnel, technique et économique permettant aux élus de prioriser les actions à entreprendre dans le cadre de la réglementation (Loi sur l'eau, Directive Cadre Européenne...).



Décryptage

BUDGET MUNICIPAL 2024 : une année contrainte par le contexte économique

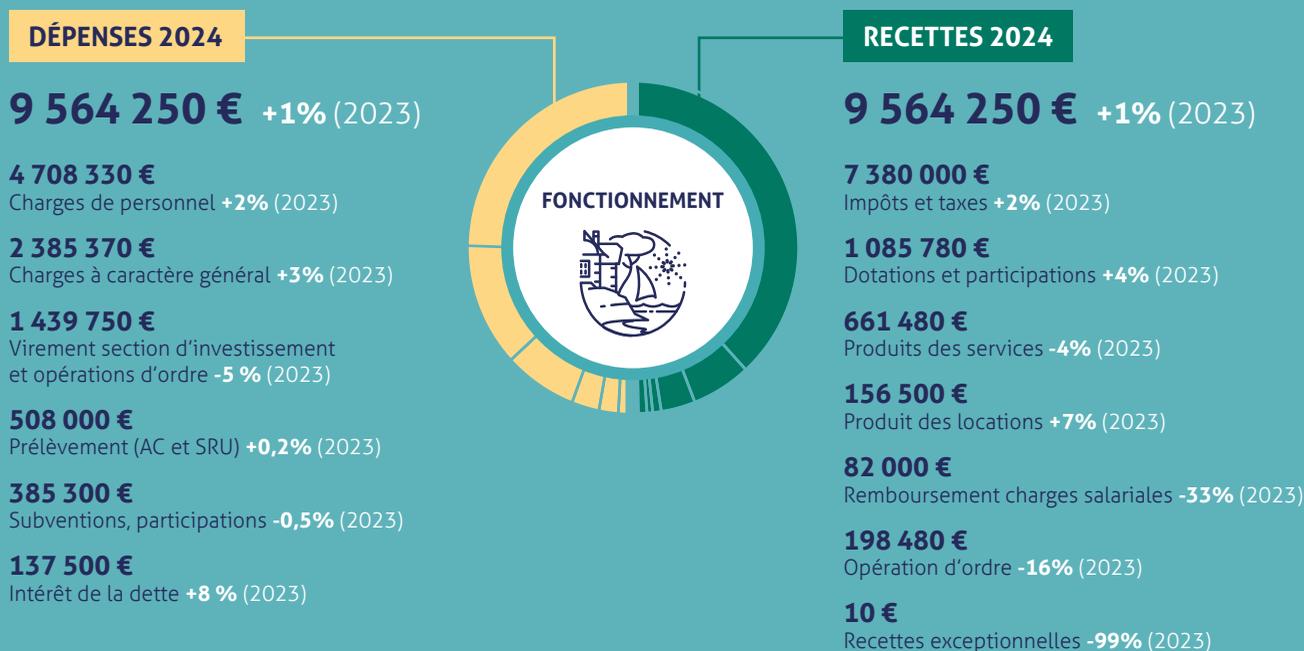
Habituellement voté au printemps, le vote du budget de la commune est désormais avancé en fin d'année afin de favoriser le lancement des grands chantiers de voirie dès le début de l'année et permettre de préserver la saison touristique. Voté le 21 décembre 2023, il prévoit une enveloppe globale de **9 564 250 € en fonctionnement** et **6 484 280 € en investissement**.

Dans un contexte de poursuite de tendances inflationnistes fortes (2,8 % en 2024 après 3,4 % en 2023) pesant lourdement sur les charges de fonctionnement (achats de matériaux, énergie...), ainsi que de taux d'intérêt élevés, la commune a poursuivi ses efforts d'économies budgétaires sur les dépenses non contraintes afin de **ne pas augmenter les impôts locaux** (maintien des taux) **ni utiliser la possibilité de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires**.

Fonctionnement

Le budget alloué aux services a été, dans la mesure du possible, élaboré à moyens constants avec, pour certains, une évolution à la baisse dans l'optique de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'un effort non

négligeable pour la commune qui ne contrebalance pas les effets toujours importants de l'inflation ainsi que de nouvelles charges, notamment celles relatives au pôle santé.



Évolution de la masse salariale de la ville depuis 2021



Investissement

Les principaux investissements qui seront réalisés en 2024 au titre du Plan Pluriannuel d'Investissement concernent :



- **Une provision pour la première tranche de l'avenue de la Grande Côte**, incluant l'esplanade et le parking de la Grande Côte et le balcon donnant sur la mer, allant du puits de l'Auture à la pointe de la grande côte (1 580 K€).
- **La poursuite des travaux de voirie engagés** : chemin des roses et rue des violettes (830 K€) ;
- **L'entretien des bâtiments** et notamment l'accueil de l'hôtel de ville (280 K€) ;
- **Les travaux relatifs au sentier des douaniers et à l'escalier du Platin** (362 K€) ;
- **La désimperméabilisation des sols** (200 K€)
- **Une première tranche d'isolation de l'école** (200 K€).

DÉPENSES 2024

6 484 280€ -38% (2023)

4 450 450 €
Investissements 2024 **-1%** (2023)

1 000 000 €
Actualisation état de l'actif **-33%** (2023)

620 000 €
Remboursement du capital **+6%** (2023)

363 830 €
Attribution GEPU + échéances SDEER + ACI **-5%** (2023)

30 000 €
Avance budget nautisme **-6%** (2023)

20 000 €
Travaux en régie **-50%** (2023)

RECETTES 2024

6 484 280€ -38% (2023)

3 574 730 €
Emprunt d'équilibre **+184%** (2023)

1 000 000 €
Actualisation état de l'actif **-33%** (2023)

862 350 €
Amortissement **+17%** (2023)

577 400 €
Virement de la section de fonctionnement **-26%** (2023)

220 000 €
Taxe d'aménagement **-21%** (2023)

200 000 €
FCTVA **+67%** (2023)

49 800 €
Cession immobilière et remboursement **-96%** (2023)

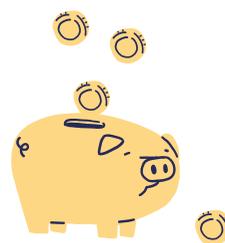


Dettes par habitant en 2024

674 €
Saint-Palais-sur-Mer



787€
Moyenne nationale



Un budget supplémentaire sera voté en mai 2024 afin d'intégrer les résultats de l'exercice précédent et procéder à des ajustements tant en fonctionnement qu'en investissement.



En conseil municipal

Séance du 21 décembre 2023

Élection d'un adjoint au maire à la suite d'une vacance de poste

À l'issue du vote, Pierre Bernardaud est proclamé 8e adjoint (20 suffrages obtenus contre 5 pour M. Demont). Monsieur le maire remercie la majorité pour son vote unanime qui, contrairement aux affirmations de la minorité, n'est pas divisée.

- Instances extérieures / représentation de la commune

Décide à l'unanimité :

- que Pierre Bernardaud, nouvel adjoint aux travaux, voirie et réseaux, représente la commune dans les instances extérieures suivantes : syndicat départemental de voirie ; Eau 17 ; Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) ; Communauté d'agglomération Royan atlantique (Cara) : commission grands projets et bâtiments communautaires
- que Bruno Guise continue de représenter la commune au sein du conseil d'administration de la régie du golf de Royan et du comité social territorial de la commune.

Budget principal 2024

Décide à la majorité (5 contre) d'approuver le budget principal 2024 de la manière suivante :

9 564 250 € (Section de fonctionnement) et 5 484 280 € (Section d'investissement)

Décide à l'unanimité :

- de verser une participation du budget principal au budget CCAS de 20 000 €
- de verser une avance du budget principal au budget annexe nautisme pour un montant de 30 000 €

Budget annexe nautisme

Décide à la majorité (5 contre) d'approuver le budget annexe du SPIC nautisme de la manière suivante :

158 830 € (Section de fonctionnement) et 30 000 € (Section d'investissement)

SDEER / avenue des Peupliers / travaux génie civile annexe télécom / convention

Décide à l'unanimité :

- d'approuver les travaux de génie civil annexe télécom avenue des Peupliers,
- d'approuver la convention avec le syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) fixant les modalités d'organisation de la maîtrise d'ouvrage,

Citeo / lutte contre les déchets abandonnés diffus / convention

Décide à l'unanimité d'approuver la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus à conclure avec CITEO, pour la période du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2025.

Recensement population 2024 / création emplois agents recenseurs et fixation rémunération

Décide à l'unanimité de recruter huit vacataires pour effectuer le recensement de la population sur la période du 19 janvier au 18 février 2024 et de fixer la rémunération brute de chaque vacation selon un barème défini.

Séance du 15 février 2024

Rue des Perdrix / bien vacant et sans maître parcelle A 2250 / cession

Décide à l'unanimité d'accepter la vente de la parcelle cadastrée section A 2250 sise rue des Perdrix.

Référent pour gérer les situations de crises sanitaires exceptionnelles / désignation

Décide à l'unanimité de désigner Monsieur Thierry Blondel, conseiller municipal délégué à la santé, pour représenter la commune à la communauté professionnelle territoriale de santé Royan atlantique (CPTS).

Groupement de commandes / balisage des plages surveillées / convention

Décide à l'unanimité d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes, ayant pour objet de coordonner la procédure de passation d'un marché public de prestation de balisage des plages surveillées.

Centre de gestion / contrat groupe d'assurance statutaire / adhésion

Décide à l'unanimité de charger le centre de gestion de la

Charente-Maritime de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée et de se réserver la faculté d'y adhérer.

Service commerce / création emploi permanent adjoint technique

Décide à l'unanimité de créer un emploi permanent de placier au grade d'adjoint technique à temps complet.

Services techniques / création emploi permanent agent de maîtrise

Décide à la majorité (5 contre) de créer un emploi permanent de chef d'équipe bâtiment au grade d'agent de maîtrise à temps complet.

Services techniques / création emploi permanent

Décide à la majorité (5 contre) de créer un emploi permanent à temps complet pour l'encadrement et la gestion du centre technique municipal.

Création emplois saisonniers 2024

Décide à l'unanimité d'approuver la création d'emplois saisonniers 2024.

L'intégralité des décisions est à retrouver sur le site de la ville www.stpalaisurmer.fr

Quoi de neuf dans l'agglo



Une nouvelle marque de territoire



Notre marque de territoire, nommée "ROYAN ATLANTIQUE", est un signe, une construction symbolique, capable d'unifier la communication de nos acteurs privés et publics en la fixant dans une vision commune. C'est une signature, un engagement pour partager, ensemble, la promesse de rendre plus lisible et plus puissante, l'image du territoire : "Une terre littorale capable de nourrir ses habitants autant par l'action et le projet que par le loisir et le repos."

RACONTER LA MARQUE

Raconter la marque Royan Atlantique, c'est en devenir acteur. C'est la faire vivre, la faire rayonner.

Qui peut devenir acteur de la marque ?

- Tous ceux dont l'activité contribue au rayonnement de Royan Atlantique : entreprises, associations, collectivités...
- Les personnes ayant un lien avec le territoire, qu'elles soient implantées ici ou ailleurs ;
- Les organisateurs de grandes manifestations sportives, culturelles ou économiques qui font l'objet d'une convention ;
- Les opérateurs touristiques ou économiques.

Pourquoi devenir acteur de la marque ?

- Pour participer à une démarche collective qui profite à tous ;
- Pour afficher son appartenance au territoire et enrichir son image ;
- Pour bénéficier de la notoriété du territoire pour promouvoir son activité.

Comment devenir acteur de la marque ?

Rendez-vous sur marque.royanatlantique.fr

TRI DES BIODÉCHETS

La Cara va offrir des composteurs

Des composteurs offerts à partir du second semestre 2024

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara) va proposer d'équiper progressivement l'ensemble des foyers du territoire en composteur et bioseau (petite poubelle de cuisine facilitant le tri directement dans la cuisine). La distribution devrait commencer à compter du second semestre 2024. Des permanences hebdomadaires seront réalisées, au centre technique à Saint-Sulpice de Royan, avec sensibilisation et équipement.

Modalités (inscriptions, éligibilité) à retrouver sur le site de la Cara.

Une stratégie pour le tri à la source des biodéchets

Depuis quelques années, la Cara met en œuvre une stratégie concernant des solutions de tri à la source des biodéchets, pour les professionnels et les particuliers, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Elle accompagne ainsi déjà les habitants du territoire à la pratique du compostage par le biais notamment de notice explicative pour construire son propre composteur, accompagnée d'informations utiles. Elle propose également des animations spécifiques dédiées au compostage : les apéros compost.

Contact : Pôle écologie urbaine

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Service prévention et valorisation des déchets
107, avenue de Rochefort
17201 Royan Cedex
Tél. : 05 46 39 64 64
service-dechets@agglo-royan.fr

Biodéchets, de quoi parle-t-on ?

- **Végétaux** : haies et brindilles ou déchets issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.



- **Déchets alimentaires** : restes de repas ou de préparation de repas (épluchures...)



Les biodéchets représentent aujourd'hui :

**1/3 DE NOTRE
POUBELLE
VERTE !**



À savoir !

Le tri à la source des biodéchets permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement.

Un tri non effectué risque d'engendrer une hausse plus importante des coûts de traitement (incinérer de la matière végétale et humide, cela n'a aucun sens). D'autant que nos sols ont besoin de cette ressource. 2024 sera synonyme de ressources et de matière !



Zoom sur...

L'architecte du projet, Aurore Jacquet,
présente l'évolution des travaux à M. le maire et ses adjoints



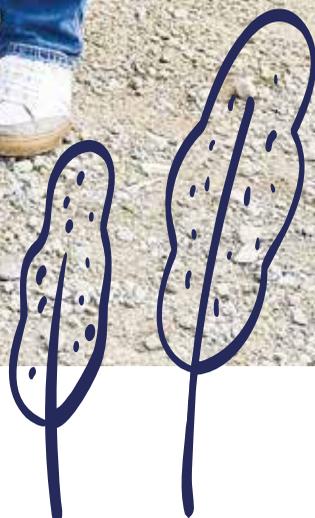
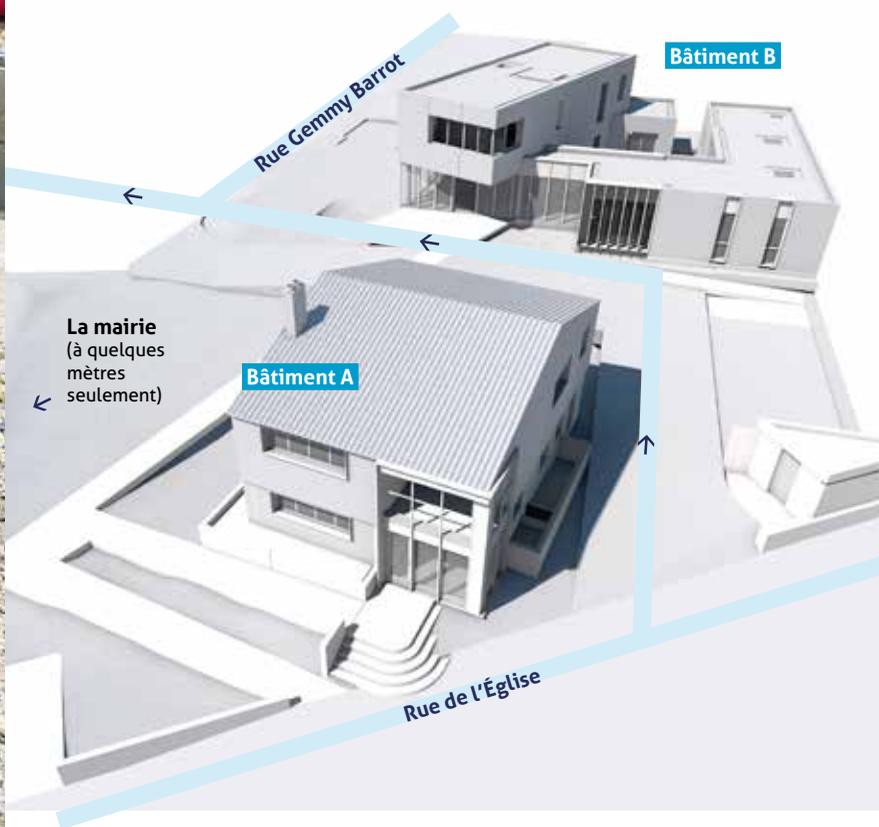
Le pôle santé Simone Veil

Le nouveau pôle santé est désormais opérationnel. Bénéficiant d'un emplacement privilégié en plein centre-ville, derrière la mairie, il accueille 12 professionnels de santé répartis dans deux bâtiments : l'ancien hôtel de police (A) et un nouveau bâtiment aux lignes contemporaines (B).

Les patients seront accueillis à partir du 8 avril.

Répartition des 2 bâtiments P. 20

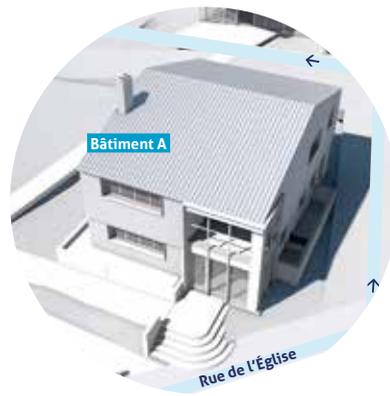
Grand entretien / Rencontre avec P. 22



BÂTIMENT A

Les services proposés :

Médecins généralistes



Virginie CAYOL MILESI

Médecin généraliste
05 19 99 02 62
ou Doctolib



Delphine JULIEN-LABRUYERE

Médecin généraliste
05 19 99 02 63
ou 02 32 32 86 13

A - Rez-de-chaussée



BÂTIMENT B

Les services proposés
au rez-de-chaussée :

Infirmières
Médecin ORL
Ostéopathes
Sage-femme



Séverine BERGER

Infirmière
06 67 50 59 20



Hamida SEBOUSSI

Infirmière
06 67 50 59 20



William FABRY

Médecin ORL
oto-rhino-laryngologiste
05 19 99 02 70
ou Doctolib



Vivien FERRY

Ostéopathe
06 49 52 58 56
ou Doctolib



Bertille PRIET

Ostéopathe
07 83 62 73 52
ou Doctolib



Audrey ROLLAND

Sage-femme
07 85 98 86 61
ou Doctolib

Les services proposés
à l'étage :

Infirmières
Médecin généraliste
Pédicure - podologue



Estelle GEORGE

Infirmière
07 56 37 41 78



Étise LARDENOIS

Infirmière
07 56 37 41 78



Jean-Philippe BARBIER

Médecin généraliste
05 19 99 02 61
ou Doctolib

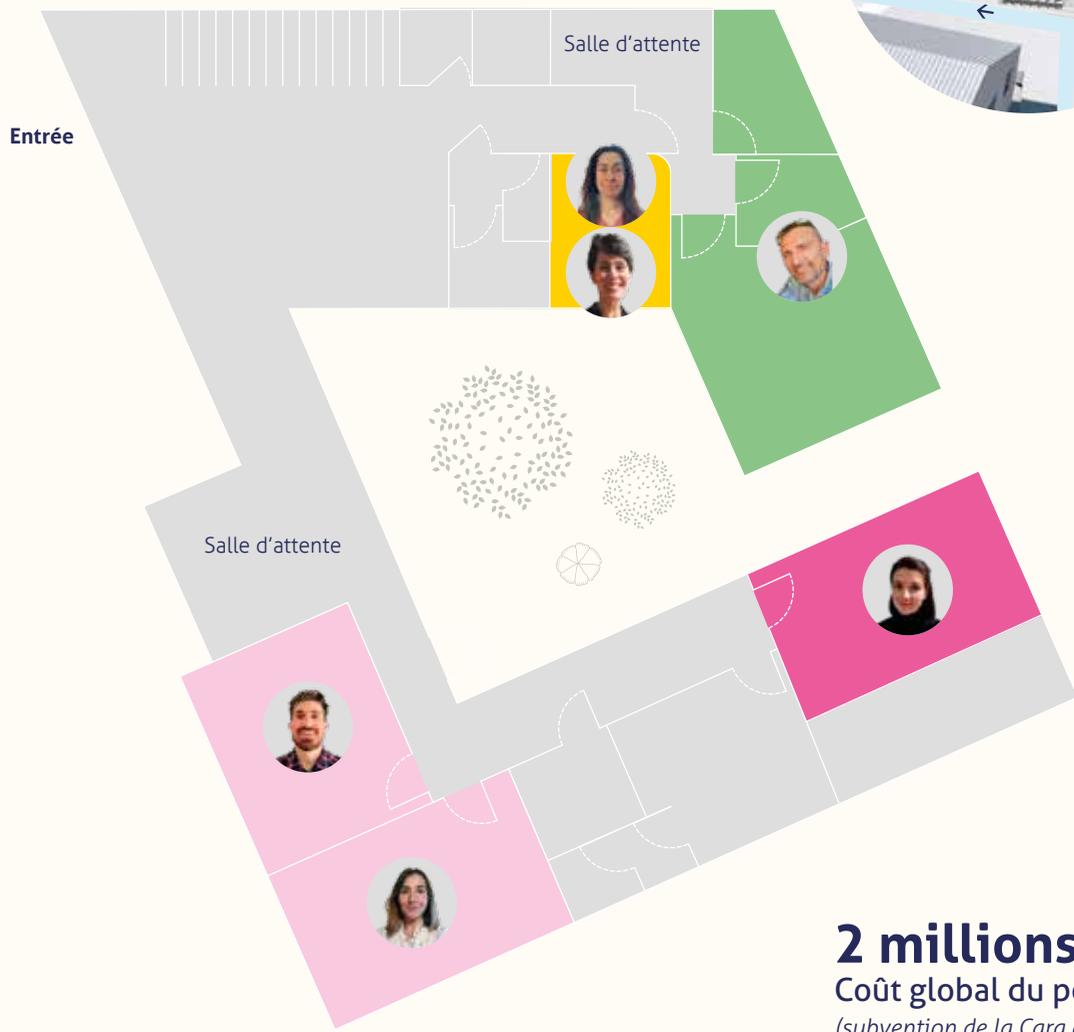


Pierre OLIVE

Pédicure Podologue
05 19 99 02 64
ou Doctolib

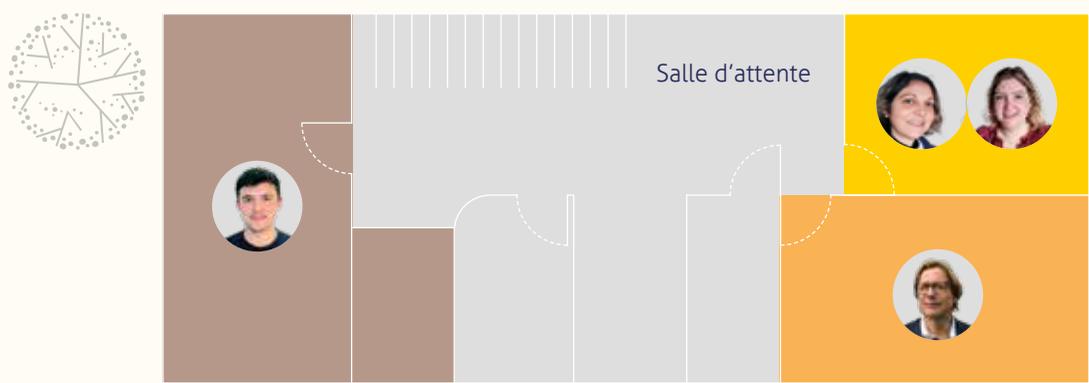
BÂTIMENT B

B - Rez-de-chaussée



2 millions € TTC
Coût global du pôle santé
(subvention de la Cara de 150 000 €)

B - Étage



Thierry Blondel

Conseiller municipal délégué à la santé



Thierry, depuis quand la municipalité travaille-t-elle sur le dossier d'un pôle santé à Saint-Palais-sur-Mer ?

La décision de créer ce pôle avait été prise sous le précédent mandat, avec un projet d'ailleurs très avancé.

Mais certaines contraintes, notamment d'ordre budgétaire, ont retardé sa réalisation. Il faut en effet savoir qu'aucune aide de l'État ne nous est accordée, cette zone littorale de la Cara n'étant pas considérée comme sous dotée en matière d'offre de soins. Quand on sait le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous médical, notamment auprès d'un spécialiste, ou paramédical, cela interpelle...

L'équipe actuelle, à l'initiative du maire, avait acté dans son programme électoral une priorité impérative dans le domaine de la santé. Cette promesse nous obligeait.

Dès 2020, nous avons créé une commission santé, avec pour objectif la réalisation d'un pôle santé avant la fin du mandat.

C'est aujourd'hui chose faite et nous en sommes tous collectivement fiers. J'en profite pour associer la minorité à ce projet, et la remercier de l'avoir toujours soutenu, et d'avoir contribué positivement à sa réalisation.

Quelles furent les principales difficultés rencontrées ?

Bien entendu, la première difficulté était d'éviter à tout prix l'un des principaux écueils rencontrés ailleurs : créer une coquille vide, ce qui serait le pire des scénarios. Il fallait donc agir concomitamment : construire et en même temps remplir !

Mission accomplie ! Nous accueillons aujourd'hui en cœur de ville, dans un cadre particulièrement soigné, quatre médecins, quatre infirmières, une sage-femme, un pédicure-podologue et deux ostéopathes, soit 12 praticiens.

La seconde difficulté est d'ordre financier : un projet de cette ampleur, sans aide des pouvoirs publics, dont le coût total avoisine les deux millions d'euros, ne peut qu'obérer le budget d'une commune.

Ce n'est donc pas une décision politique anodine. Créer un espace santé tel que le nôtre, c'est peut-être moins de voiries refaites, moins d'investissements de loisirs possibles, moins de subventions accordées, etc.

Mais la santé a-t-elle un prix ? nous sommes tous convaincus que l'amélioration de l'offre de soins sur notre territoire était une ardente nécessité et que son coût, aussi élevé soit-il, ne devait pas être un obstacle à sa réalisation.

D'autres professionnels peuvent-ils encore rejoindre le pôle santé ?

Actuellement, au moment où l'activité du pôle démarre, tous les cabinets sont attribués à l'exception d'une petite salle de 10m² encore disponible à ce jour.

Les baux étant de six ans, tacitement renouvelables, nous espérons bien sûr garder nos praticiens le plus longtemps possible... ce qui nous semble probable eu égard à la qualité de vie à Saint Palais et la qualité de vie professionnelle offerte par ce pôle.

Nous avons effectivement d'autres demandes de professionnels de santé souhaitant s'installer dans notre commune, et nous cherchons pour eux des lieux possibles d'exercice, mais nous ne disposons malheureusement pas, ou peu, de locaux disponibles adaptés en l'état à ces pratiques.

Pourtant l'idée d'un pôle santé multisites pourrait être envisagée favorablement avec d'un côté un pôle central, celui que nous ouvrons ce mois-ci, et des annexes décentralisées.

Pourquoi ne pas rêver un peu, avec un jour prochain un vaste cabinet de kinésithérapie, et, qui sait, une clinique dentaire ?

Nous avons, comme élus, pour mission d'offrir à nos concitoyens un cadre de vie optimal, et une offre de soins adaptée à leur sociologie.

C'est ce que nous mettons en œuvre actuellement, notamment avec notre nouveau pôle santé "Simone Veil".

||
Nous avons, comme élus, pour mission d'offrir à nos concitoyens un cadre de vie optimal, et une offre de soins adaptée à leur sociologie.
||



Audrey, pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je suis sage-femme depuis dix ans. J'ai d'abord travaillé sept ans dans différents services d'une maternité parisienne : en salle de naissance, en suites de couches, en consultations de suivi de grossesse, et en hospitalisation des grossesses pathologiques.

J'ai toujours aimé me former, et après mes 5 ans d'études en école de sage-femme, j'ai passé plusieurs diplômes universitaires complémentaires, dont un qui concerne le suivi gynécologique.

Je suis maintenant installée depuis deux ans en cabinet libéral à Saint-Palais, où je peux être au service de la santé des femmes de façon encore plus complète puisque je ne m'occupe plus uniquement des grossesses.



RENCONTRE AVEC...

Audrey Rolland

Sage-femme



Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous installer au sein de ce pôle santé ?

Ayant de la famille à Saint-Palais-sur-Mer, j'entendais parler de ce pôle depuis plusieurs années, aussi, lorsque l'envie de quitter l'hôpital et Paris s'est faite ressentir, j'ai sauté sur l'occasion. La possibilité de travailler dans un bâtiment neuf avec d'autres professionnels de santé, dans un cadre tel que celui de Saint-Palais m'a vraiment décidée à saisir cette opportunité.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre activité de sage-femme ?

Depuis de nombreuses années maintenant, la sage-femme ne s'occupe plus seulement du suivi des grossesses.

En effet, au sein du cabinet, je prends en charge les femmes en bonne santé, pour leur suivi gynécologique annuel de prévention (examens, frottis, dépistages, vaccination HPV) et pour l'information, la prescription et la pose des différents moyens de contraception. Je pratique aussi la rééducation périnéale en méthode manuelle. Enfin, je fais un suivi semi-global des grossesses, c'est-à-dire que je fais le suivi médical mensuel des grossesses normales, la préparation à l'accouchement et à la parentalité, puis j'assure le suivi post-natal dès le retour à domicile après l'accouchement.



Un peu d'histoire

HISTOIRE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS (2/3)

Épisode 2 Le groupe scolaire Émile Roux (1945-1992)

Par Stéphane Magrenon, conseiller municipal délégué au patrimoine et au littoral

Entre 1914 et 1992, la parcelle qu'occupe actuellement la Maison des associations fut dédiée à l'éducation. La première initiative en revient à l'abbé Molinier qui y créa une école libre pour jeunes filles. Par la suite, la municipalité y aménagea l'école du Bureau (1928) puis les bâtiments scolaires Émile Roux (1954). Désirant regrouper les écoles de Courlay et du Bureau, la commune fait construire le groupe scolaire Lucien Robin entre 1990 et 1992. Dès lors, les bâtiments désaffectés de l'ancienne école Émile Roux sont réhabilités entre 1997 et 2000 pour former l'actuelle Maison des associations. Ce site présente un caractère architectural et patrimonial varié.



Ancienne école maternelle construite en 1953-1954, façade nord



Ancienne école primaire construite en 1953-1954, façade sud

1945

L'école publique du Bureau endommagée par une bombe incendiaire

En avril 1945, lors des bombardements pour la libération de la poche de Royan, une bombe incendiaire, tombée non loin de l'école, provoque de nombreux dégâts. Les préaux ont été incendiés, ravageant le matériel qui y était stocké. En effet, suite à la destruction de Royan le 5 janvier 1945, il avait été nécessaire de libérer les classes afin d'y installer un hôpital provisoire (en complément de Béthanie). Si les salles de classe ont échappé au pire, le logement de l'instituteur a brûlé. Seuls les murs sont restés debout. Dès le

2 mai 1945, le conseil municipal affirme sa volonté de reconstruire l'immeuble scolaire au plus vite. Dans l'attente, les deux salles de classe sont transférées suivant les périodes, soit dans des baraquements provisoires auprès de la villa Nelly-Lacroix (emplacement de l'actuelle mairie), soit à la salle des fêtes.

1948-1953

L'ambition d'établir un nouveau groupe scolaire au Bureau

Très rapidement une autre ambition prend forme dans l'esprit des élus : construire un nouveau groupe scolaire moderne et adapté aux besoins futurs.

En janvier 1948, la municipalité constate que la villa "Fantaisie" conviendrait parfaitement pour y loger le directeur de la nouvelle école. En outre, le terrain de 1306 m² afférent à la maison offrirait toute latitude pour la construction de nouvelles classes. Néanmoins, faute d'accord avec les propriétaires de "Fantaisie", une procédure d'expropriation doit être lancée. L'achat sera finalement acté en 1954. Dans la même optique, et souhaitant constituer le périmètre du futur groupe scolaire, la mairie acquiert auprès de la veuve Paul Boissard, de Clément Richaud, de Samuel Brisard, d'André Pilloton et d'Émile Brotreau 2517 m² le 6 mars 1953.

1953-1954

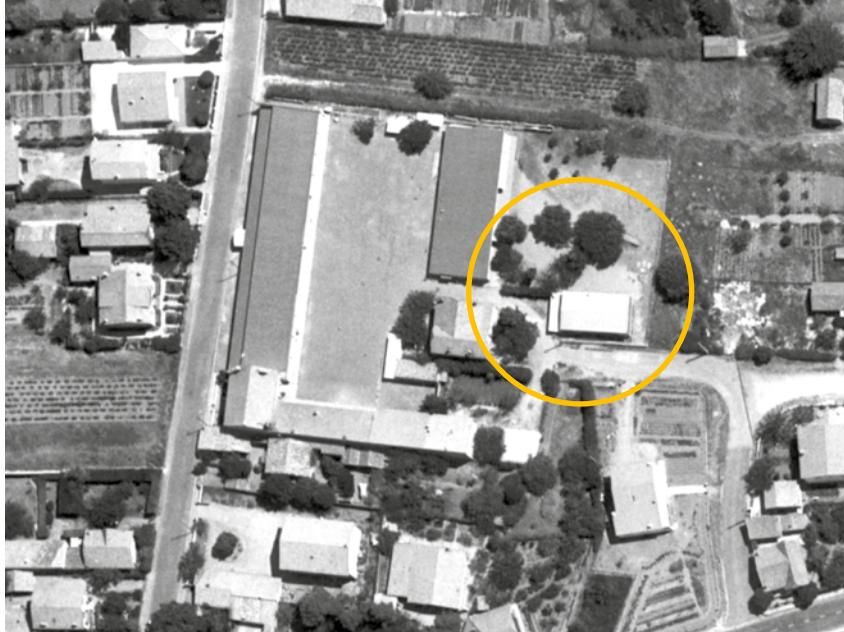
La construction du groupe scolaire Émile Roux

En 1953, la municipalité charge les architectes René Baraton, Jean Bauhain et Marc Hébrard de réfléchir à la conception du nouveau groupe scolaire. Le projet, édité en juillet 1953, prévoit l'aménagement des locaux construits en 1914 (voir article précédent) pour y installer des lavabos, une classe, un chai, une chaufferie et des remises. Mais surtout, les architectes préconisent la construction, le long de la rue des écoles, du bâtiment de l'école élémentaire. Celui-ci comprend deux classes de filles, deux classes de garçons et deux préaux couverts (un pour les garçons et un pour les filles). En outre, en face, figure un autre bâtiment abritant l'école maternelle où sont aménagés une classe, un préau, le bureau de la direction, une cantine et la cuisine attenante. Comme prévu initialement, la villa "Fantaisie" logera le directeur ou la directrice. La construction du groupe scolaire est achevée en 1954. Il prend l'appellation Émile Roux en hommage au médecin bactériologiste et immunologiste né à Confolens en Charente. Il fut l'un des plus proches collaborateurs de Pasteur et contribua à fonder avec lui l'Institut Pasteur.

1955-1992

Les développements du groupe scolaire Émile Roux

Sur le plan matériel, la cantine fonctionne dès janvier 1955. C'est une avancée majeure pour le confort des élèves qui devaient faire un aller-retour pour manger à domicile ou bien prévoir un en-cas pour le repas de midi. Profitant de la modernité des locaux, la nouvelle école abritera régulièrement, à partir de 1956, une colonie maternelle pendant l'été.



Groupe scolaire Émile Roux, 31 juillet 1963, IGN. Sur la partie sud (entourée sur la photo) figure la classe maternelle préfabriquée installée en 1960. Au nord, la parcelle comprenant les vignes sur laquelle sera aménagé le terrain d'éducation physique entre 1974 et 1976. Au centre de la photo, la villa "Fantaisie" servant de logement au directeur ou à la directrice de l'école.

En 1957, l'école élémentaire accueille 158 élèves (cinq classes). La maternelle, elle, ne se compose que d'une classe comprenant 48 enfants. Dès lors, il est question de constituer une classe supplémentaire qui prendrait place dans un préfabriqué, mais cela nécessite d'accroître le périmètre du groupe scolaire. En 1959, la municipalité loue une parcelle de 211 m² à Mme Boissard pour y installer le local préfabriqué (la vente ne sera actée qu'en 1972) et en achète une autre contiguë de 317 m² à Georges Deglane un an plus tard. En 1964, en vue d'agrandir la cour de récréation de l'école primaire, les élus procèdent à l'acquisition de deux parcelles supplémentaires, d'une superficie de 1331 m², à la succession de Volzer Brotreau. Ces terrains devaient faire l'objet d'une adjudication publique le 26 mars 1964, mais les deux lots sont retirés de la vente à la demande de la ville de Saint-Palais-sur-Mer. En 1974, ils serviront à l'aménagement d'un terrain d'éducation physique

comportant sautoir, terrain de volley, piste de course et pelouse. Les travaux s'achèvent le 16 mars 1976. Entre temps, dans le prolongement de l'aile la plus ancienne, un permis est déposé en 1969 pour la construction d'un garage.

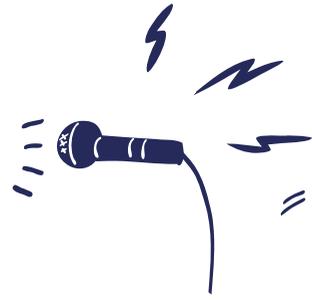
En novembre 1978, une délibération du conseil municipal précise qu'il est nécessaire de construire une classe maternelle en remplacement de celle existante dans le préfabriqué. En effet, cette dernière, installée en 1960, est devenue vétuste et ne permet plus d'y accueillir convenablement des enfants en bas âge. Le permis de construire pour l'agrandissement de l'école maternelle est déposé le 26 décembre et les travaux seront effectués au cours de l'année 1979. La mission d'architecture est confiée à Patrick Delhomme. Le groupe scolaire Émile Roux fermera définitivement ses portes en 1992. L'actuelle école au toit bleu rassemblant, à compter de cette date, les établissements de Courlay et du Bureau.

À suivre...



Projet de l'agrandissement de l'école maternelle, 1978 (actuelle salle Vasco de Gama), AMSP 1M9

Rencontre avec...



Thibault Gagnaire

L'EXPERT EN PIERRES PRÉCIEUSES



« C'est justement cette expertise scientifique qui me permet d'établir avec précision la nature, la variété et la pureté des pierres étudiées », indique-t-il. Il délivre ensuite un rapport d'identification - ou certificat - permettant ainsi de pouvoir en estimer le prix, « contrairement aux joailliers, par exemple, qui ne disposent pas de matériel et de techniques adaptées » tient-il à préciser. Une activité qu'il destine ainsi aux professionnels (95 %), mais également aux particuliers (5 %).

Bien que natif de Lyon, Thibault Gagnaire a décidé d'installer son cabinet à Saint-Palais-sur-Mer à son retour du Canada, devenant de fait le seul laboratoire de gemmologie avancée sur la façade atlantique. « Là où mes (rares) confrères sont plutôt installés à Paris, Lyon, Anvers ou en Suisse, places fortes du luxe et des pierres précieuses, j'ai privilégié le cadre de vie en m'installant ici, loin des grandes villes ». Une destination qu'il connaît bien puisque sa famille est également installée dans une commune voisine.

La vie en bord de mer, la proximité avec les activités de pleine nature l'ont particulièrement séduit. « J'aime la vie ici, pouvoir aller boire un verre chez Bob, au Dransard, faire des sorties en mer, pêcher ou encore jouer au golf », explique-t-il. Le tout situé dans un secteur entre Bordeaux, Cognac et La Rochelle. C'est cet ensemble qui a convaincu le trentenaire de poser ses bagages à Saint-Palais-sur-Mer.

Contact :
LGA, LABORATOIRE DE GEMMOLOGIE
ATLANTIQUE
05 46 02 15 65 - 06 48 77 25 32

Installé depuis 2021 sur la commune, Thibault Gagnaire, 37 ans, est gemmologue de carrière, diplômé et issu des protocoles de formation de la Gem-A (Gemmological association of Great Britain), du WGF (World Gem Foundation) et de l'EGM (École de gemmologie de Montréal), écoles renommées mondialement.

Avant cela, il a passé une quinzaine d'années aux côtés des compagnons du devoir, à tailler la pierre et en tant que marbrier de décoration. Puis il décida d'acquérir les diplômes lui donnant le droit et l'expertise de certifier des pierres précieuses, fines et organiques (perles, coraux, ivoire...).



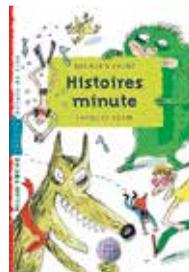
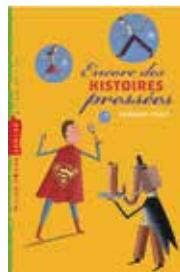
|| **C'est justement cette expertise scientifique qui me permet d'établir avec précision la nature, la variété et la pureté des pierres étudiées.** ||

MÉDIATHÈQUE

Section jeunesse

Focus sur Bernard Friot

Bernard Friot est un auteur de nouvelles, albums et livres pour enfants. Il est connu pour ses séries d'histoires minute qui sont des textes courts et surprenants, jouant avec les mots et les genres littéraires. Travaillant avec des enfants en difficulté par rapport à la lecture, il a voulu leur permettre d'être récompensés au bout d'une ou deux pages de l'effort que représente pour eux la lecture. Résultat : une multitude d'albums écrits pour "des lecteurs réticents" qui offrent le plus vite possible une émotion, un sourire, une surprise.



Culture

L'actualité du centre culturel
Boris Vian : médiathèque et
conservatoire de musique
et de danse.



Conservatoire Semaine portes ouvertes

Du lundi 17 au jeudi 20 juin

Inscriptions pour
l'année scolaire 2024-2025
à partir du lundi 17 juin.

Horaires sur le site du conservatoire :
conservatoire.stpalaisurmer.fr



COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



"LE MURMURE" de Christian Bobin, ou le testament du poète

Si vous connaissiez Christian Bobin, sa disparition en novembre 2022 ne vous aura sûrement pas laissés indifférents. Si vous n'avez jamais ouvert un de ses livres de lumière dans lesquels se côtoient l'infime et la démesure, voici l'occasion de

le faire. Dans les deux cas, bonne nouvelle, un livre posthume du poète, intitulé *Le murmure*, vient de sortir aux éditions Gallimard. Le livre a été terminé durant les dernières semaines de la maladie qui l'a emporté. Christian Bobin nous offre ici 144 pages d'une densité infinie et d'une impressionnante sérénité. Alors qu'il a compris que ses jours sont comptés, il écrit : "Puisque je n'ai plus le temps, eh bien je vais le prendre". C'est une leçon d'humanité, à travers une poésie intense, un immense écrivain au seuil de la vie qui le quitte, c'est un chant sublime célébrant la vie, mais surtout, "la Grande vie", selon la formule qu'il utilisait pour désigner la poésie.

« Les poètes meurent au combat même

quand ils meurent dans un lit. Ils livrent bataille toute leur vie. » *Le murmure* appartient à ces œuvres extrêmes écrites dans des conditions extrêmes. Dans ce livre ultime, le plus humain des poètes se révèle être aussi le plus héroïque. *Le murmure* est l'histoire d'une course entre la lumière et les ténèbres. À la fin, c'est la lumière qui gagne. Le destin qui s'achève sur une telle victoire ne s'arrête pas là. Il commence. « *J'ai appris qu'un gramme de lumière faisait contrepoids à plusieurs kilos d'ombre* ».

Lire Christian Bobin, c'est changer son regard sur le monde, c'est faire l'expérience que la joie l'emporte toujours sur la mélancolie à qui sait voir les grands miracles se reflétant dans les petites flaques d'eau.

Et si on sortait ?

AVRIL

MARDI 2 AVRIL LES BÉBÉS LECTEURS

9h30
Médiathèque
Gratuit

MARDI 2 AVRIL

L'ART DE LIRE

Thé littéraire

15h30
Hall du centre culturel
Gratuit

MERCREDI 3 AVRIL

L'HEURE DU CONTE

15h30
Hall du centre culturel
Gratuit

DU 6 AVRIL AU 3 NOVEMBRE

EXPOSITION

"Jackie, l'Amérique
des Kennedy"

Maison des Douanes
2 € / gratuit -16 ans

MARDI 9 AVRIL

DIVERTIMENTO

Conférence musicale
par Philippe Grassiot

15h30
Hall du centre culturel
Gratuit

VENDEDI 12 AVRIL

CONCERT ANITA FARMINE

Musiques du monde
Et présentation du festival
Musiques et Gastronomie
du Monde 2024

20h30
Salle Michel Legrand
15 € / 5 € tarif réduit /
gratuit -12 ans
Billetterie :
boutique.royanatlantique.fr

SAMEDI 13 AVRIL

JOURNÉE DÉCOUVERTE CHAR À VOILE

13h à 17h
Inscriptions au 05 46 23 28 10



DU 13 AU 27 AVRIL

EXPOSITION PHOTOS ET PEINTURES

Proposée par La Palette
et le club photo

10h à 12h30 et 15h à 18h30
Salle des fêtes

Vaux-sur-Mer

SAMEDI 20 AVRIL

CIRQUE AÉRIEN ET MUSIQUE LIVE

Spectacle "La promesse
du vide" par la
compagnie Avis
de tempête

16h
Théâtre de Verduze
Gratuit

SAMEDI 27 AVRIL

SOIRÉE GUINGUETTE

Ambiance musette

19h
Place du marché
Gratuit

Temps
fort



Anita Farmine





MAI

DU 2 AU 5 MAI

FESTIVAL LES PALABREURS

Comme des bêtes ! Les animaux dans la littérature
Salle Michel Legrand
Programmation sur www.stpalaisurmer.fr
Plus d'infos page 31



MERCREDI 8 MAI

BROCANTE

Organisée par l'association Saint-Palais sport football
Parc Raymond Vignes

SAMEDI 11 MAI

CONCERT JAZZ

Jérôme Gatus et Félix Robin Quartet

20h30

Salle Michel Legrand
15 € / 5 € tarif réduit /
gratuit - 12 ans

Billetterie : boutique.royanatlantique.fr

Temps fort



MARDI 14 MAI

LES BÉBÉS LECTEURS

9h30

Médiathèque
Gratuit

MERCREDI 15 MAI

L'HEURE DU CONTE

15h30

Hall du centre culturel
Gratuit

JEUDI 16 MAI

ACCUEIL DES NOUVEAUX SAINT-PALAIISIENS

18h

Mairie, salle du Conseil

VENDREDI 17 MAI

DON DU SANG

15h

Salle des fêtes

MARDI 21 MAI

DIVERTIMENTO

Conférence musicale
par Philippe Grassiot

15h30

Hall du centre culturel
Gratuit

SAMEDI 25 MAI

SAINT-PALAIS-SUR-MER FÊTE SA NATURE

Marché,
rallye découverte,
activités sportives,
restauration,
concert,
soirée dansante...

Parc Raymond Vignes
Plus d'infos page 32

Temps fort

LUNDI 27 MAI

RÉUNION PUBLIQUE RLP

Réunion sur le règlement
local de publicité

18h

Salle des fêtes

MERCREDI 29 MAI

MERCREDI DU CENTRE CULTUREL

Auditions d'élèves :
trompette et orgue

18h

Auditorium
Gratuit

Vaux-sur-Mer

DU 8 AU 11 MAI

SALON DES VINS

10h à 18h

Salle Equinoxe
Gratuit

SAMEDI 18 MAI

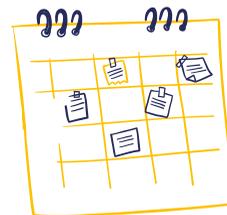
SOIRÉE GUINGUETTE

Ambiance latine

18h30 à 23h

Place du marché
Gratuit

Et si on sortait ?



JUIN

LES 1 ET 2 JUIN

EXPOSITION DE MAQUETTES

Par le club modélisme

9h à 18h

Salle des fêtes

3 € / gratuit -16 ans

DIMANCHE 2 JUIN

LE GRAND REPAS DU LAC

Déjeuner, ambiance guinguette, bar

12h

Parc Raymond Vignes

12 € - Sur inscription

Plus d'infos page 33



DU 4 AU 9 JUIN

FESTIVAL HISTOIRES DE CHŒURS

Musique et concerts de chœurs

Organisé par le conservatoire municipal de musique

Plus d'infos page 34

DIMANCHE 9 JUIN

TAKE A SNAP

Quintette vocal masculin issu du chœur de l'armée française

18h

Salle Michel Legrand

15 € / 5 € tarif réduit / gratuit -12 ans

Billetterie :

boutique.royanatlantique.fr

Plus d'infos page 34



MARDI 11 JUIN

LES BÉBÉS LECTEURS

9h30

Médiathèque

Gratuit

MERCREDI 12 JUIN

L'HEURE DU CONTE

15h30

Hall du centre culturel

Gratuit

MERCREDI 12 JUIN

GALA DE DANSE

Par les élèves du conservatoire

20h

Salle Michel Legrand

Gratuit

DU 12 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

EXPOSITIONS D'ART

"Textures vibrantes" par Jürgen Lingl, sculpteur, et Marlène Tyroller, artiste peintre

Vieux clocher

2 € / gratuit -16 ans

VENREDI 14 ET SAMEDI 15 JUIN

FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE, LES 30 ANS

6 concerts de world music, 13 restaurants du monde

Esplanade du Concié

Gratuit

Plus d'infos page 35



DU 17 AU 20 JUIN

PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

Et début des inscriptions

Horaires sur :

conservatoire.stpalaisurmer.fr

MARDI 18 JUIN

DIVERTIMENTO

Conférence musicale par Philippe Grassiot

15h30

Hall du centre culturel

Gratuit

VENREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concerts : Conservatoire, Papa pep's, Red Wine, DJ Vanpoucke

18h à 00h

Place de l'Océan et place du Commerce

DU 26 AU 30 JUIN

CSIO***

Concours international de sauts d'obstacles

Royan Horse club

Maine Gaudin

Gratuit

MERCREDI 26 JUIN

MERCREDI DU CENTRE CULTUREL

Auditions de fin d'année

18h

Théâtre de Verdure

Gratuit

SAMEDI 29 JUIN

CONCERT DE L'ÉTÉ

Avec l'orchestre d'harmonie Royan/Saint-Palais

11h

Place de l'Océan

Gratuit

DIMANCHE 30 JUIN

CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIA

Orchestre symphonique amateur de Pons

18h

Église

10 € / gratuit -16 ans

Billetterie :

www.helloasso.com

ou au 06 72 35 99 02

Vaux-sur-Mer

SAMEDI 1^{ER} JUIN

FÊTE DE LA NATURE

12h à 18h

Parc de la mairie

Gratuit

SAMEDI 22 JUIN

VAUX PART EN LIVE !

Concerts, restauration, buvette

Proposé par

l'association Bières

en Live

12h à 00h

Place du marché

Gratuit

FESTIVAL LES PALABREURS

Le plaisir de la littérature

2 AU 5 MAI 2024

Comme des bêtes !
Les animaux dans la littérature



JEUDI 2 MAI

Le bestiaire imaginaire
Par Amandine Géraud,
bibliothécaire

20h

Salle Michel Legrand
Gratuit

Tantôt héros de fables intemporelles, tantôt métaphores puissantes de la condition humaine, la figure animale traverse l'histoire de la littérature. Bien plus que de simples personnages secondaires accompagnant fidèlement les héros, les animaux questionnent, étonnent, raillent les pouvoirs en place. Les écrivains et conteurs de toutes les époques ont tissé au cours des siècles un récit des relations entre humains et animaux que nous pouvons lire comme on se regarde dans un miroir.

VENDREDI 3 MAI

"Comme des petites bêtes"
Les Palabreurs
pour les plus jeunes

17h30

Salle Michel Legrand
Gratuit

La littérature jeunesse est un terrain de jeu où les animaux sont à la fois des amis fidèles et des enseignants magiques. Leur présence, riche en symbolique, continue d'enchanter et d'éduquer les jeunes lecteurs, laissant une empreinte durable dans l'imaginaire de chaque génération.



VENDREDI 3 MAI

Rencontre avec
Nathalie Georges
des éditions "Animal Debout"

20h

Salle Michel Legrand
Gratuit

Maison d'édition pluridisciplinaire dont la vocation est de favoriser et d'analyser les productions d'auteurs qui s'intéressent aux relations homme/animal.

SAMEDI 4 MAI

Soirée ciné : projection
de "Le règne animal"
de Thomas Cailley
En partenariat avec Cinéode

20h

Salle Michel Legrand
Gratuit

Un monde en pleine mutation, dans lequel les limites entre l'homme et l'animal s'estompent. Alors que des créatures énigmatiques apparaissent dans les recoins sombres de la forêt, François et son fils Émile se lancent dans une quête palpitante qui les conduira au cœur d'une aventure bouleversante.



DIMANCHE 5 MAI

Soirée de clôture
Théâtre : "À pas de louve"
Par Nina Gomez

18h

Salle Michel Legrand
Tarif 10 € / 5 € tarif réduit /
gratuit moins de 12 ans
Billetterie dans les bureaux
d'information touristique
et sur www.royanatlantique.fr
05 46 08 21 00



L'animal est partout, tapi dans les contes et les livres, oui, mais aussi blotti tout au fond de nous.

Seule en scène, mais accompagnée de sa ménagerie imaginaire, Nina Gomez vous emmène sur les traces de cet animal par la force de sa parole lumineuse. Là, se déploient le merveilleux et les métamorphoses, s'estompe la frontière entre l'humain, l'animal et le monde dont ils émergent. Comme des bêtes, ou le défi de rester humain !

« Nina Gomez est "conteuse funambule", c'est ainsi qu'elle aime vivre, sur le fil des mots, d'un pas léger, avec, dans chaque main, des brassées d'histoires pour garder l'équilibre. » (Sud-Ouest)

Et si on sortait ?

SAINT-PALAIS-SUR-MER fête sa nature !



du 20
au 25 mai

Rassemblant de nombreuses animations et opérations de sensibilisation pour la préservation de notre environnement, "Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature" propose cette année une semaine verte au cinéma. Puis, le samedi, une belle journée autour du lac avec un rallye découverte de l'environnement, un marché local, des activités sportives et nautiques et une soirée musicale.

DU 20 AU 24 MAI

Salle de cinéma Michel Legrand

● Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature au cinéma

Une programmation dédiée : des films sur l'environnement seront proposés aux scolaires et au grand public ainsi que des ateliers (après certaines projections).

● Exposition photos

● Mercredi 22 mai à 16h : ciné-goûter

Projection d'un film et discussion en fin de journée, à l'occasion de la fête mondiale de la biodiversité.

● Lecture d'albums jeunesse

(à 14h30) en lien avec la nature à la médiathèque et le conservatoire jouera des musiques évoquant la nature (à 15h15).



SAMEDI 25 MAI

Parc Raymond Vignes (lac)

9h-18h

- Rallye découverte de l'environnement : 2 parcours (2 et 10 km) à pied ou à vélo
- Marché local et stands associatifs avec jeux

10h • Yoga bien-être
(sur inscription
au 06 86 85 99 06)

• Fresque du climat
(atelier ludique
sur inscription)



15h • Activités sportives et
nautiques (initiations paddle,
kayak, pêche...)

18h • Remise des prix du concours
photo
"Mon arbre préféré à
Saint-Palais-sur-Mer"

19h • Repas et concert façon
guinguette

Programme complet sur :
www.stpalaisurmer.fr

CONCOURS PHOTO 2024

À l'occasion de la manifestation "Saint-Palais fête sa nature", la commune organise un concours photo ayant pour thème : **"Mon arbre préféré à Saint-Palais-sur-Mer"**.

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs jusqu'au **Lundi 6 mai 2024**.

Les photos doivent être prises sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer uniquement.

Les lauréats seront annoncés lors de la manifestation "Saint-Palais fête sa nature", samedi 25 mai.

Le règlement et la fiche d'inscription sont téléchargeables sur www.stpalaisurmer.fr



LE GRAND REPAS *du lac*

000 000

2 juin
12h à 17h



Après le succès des deux précédentes éditions, le Grand Repas du Lac est de retour.

À l'initiative de M. le Maire, la municipalité donne rendez-vous à tous ses habitants pour un grand déjeuner convivial, afin de retrouver cet esprit de partage et d'échange apprécié par chacun.

Au menu cette année : apéritif de bienvenue, paëlla géante et dessert. Un repas préparé par le traiteur local Thierry Laurent.

Ambiance guinguette garantie tout l'après-midi avec concerts et animations musicales.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- **Tarif : 12 €** (paiement par chèque uniquement).
- **Nombre de places limité à 500 personnes.**
- **En mairie :** permanences jeudi 23 mai de 14h30 à 16h30 et vendredi 24 mai de 9h à 11h. Réservé aux Saint-Palaisiens (puis inscriptions ouvertes à tous, selon le nombre de places disponibles, vendredi 24 mai de 11h à 12h30).
- **Par courrier :** règlement par chèque à l'ordre de "Régie Service culturel" à envoyer à : Hôtel de ville, 1 avenue de Courlay, 17420 Saint-Palais-sur-Mer. Préciser au dos du chèque votre adresse saint-palaisienne et votre e-mail.



Et si on sortait ?

FESTIVAL Histoires de chœurs



du 4 au
9 juin

MARDI 4 JUIN

**Concert du chœur junior
du conservatoire et de
la chorale de l'école
élémentaire Lucien Robin**

20h

Salle des fêtes

Gratuit

En première partie, sous la direction de Guillaume Pierre, la maîtrise de la classe à horaires aménagés du collège Henri Dunant.

"Sport...s 2024", un conte musical de Julien Joubert

Bienvenue à tous à ce concert qui en fait est un entraînement de... SPORT !

Une semaine sportive dans les yeux d'un enfant qui vous fera courir un marathon entre la préparation de papa qui est triathlète (il est trop fort mon papa), les séances de poney (il pue mon poney), les entraînements à la piscine (je suis un dauphin ! une grenouille ! une tortue !)

Nous sommes en 2024 et fins prêts pour les JO !

*Direction : Caroline Kuntzmann
et Julien Labarthe*

Piano : Thierry Delacour

MERCREDI 5 JUIN

**Concert des ensembles
vocaux du conservatoire
"Du lied à la chanson"**

21h

Église

Tarifs : 10 € adultes,
5 € moins de 18 ans

L'ensemble vocal féminin et l'ensemble vocal mixte vous proposent un parcours musical du 19^e au 21^e siècle à la découverte des répertoires contem-

porains influencés par la grande tradition des lieder de Franz Schubert.

Au programme : Franz Schubert, Ola Gjeilo, Pablo Casals, Julien Joubert

Direction : Emmanuelle Piaud

Piano : Thierry Delacour

VENDREDI 7 JUIN

**Concert du grand chœur
et de l'ensemble vocal mixte
du conservatoire, avec la
participation exceptionnelle
de la Mezzo-Soprano
Sophie Leleu**

21h

Église

Tarifs : 10 € adultes,
5 € moins de 18 ans

"Mélodies et Lieder"

Un programme axé sur la musique romantique qui explore les liens unissant la poésie et la musique par les biais des Mélodies et Lieder, pièces par excellence où se rencontrent et fusionnent les deux arts.

*Au programme : Franz Schubert,
Johannes Brahms, Gabriel Fauré,
Claude Debussy.*

Direction : Emmanuelle Piaud

Piano : Thierry Delacour



DIMANCHE 9 JUIN

**Concert de clôture du festival
Take a snap**

18h

Salle Michel Legrand

Tarifs : 15 €, 5 € tarif réduit



Ensemble vocal masculin créé en 2012, constitué de 5 artistes lyriques professionnels issus du Chœur de l'Armée Française.

Le nom du groupe "Take a Snap" est un hommage aux ensembles vocaux de voix d'hommes, BarberShops, Golden Gate Quartet, King Singers sans oublier les Frères Jacques qui n'hésitaient pas à allier la beauté de leur chant aux claquements de doigts, le "Snap" !

L'ensemble aime à défendre toutes les formes de musique a capella, des chants de la Renaissance aux chants traditionnels, basques, corses, en passant par la chanson française, les spirituals et même la création contemporaine !

Un programme qui vous guidera à travers les différentes époques du répertoire vocal masculin a capella porté par les voix puissantes du quintette Take a snap.

*Billetterie : boutique.royanatlantique.fr
05 46 08 21 00*

*Renseignements au 05 46 23 49 26
conservatoire@stpalaisurmer.fr*

FESTIVAL

Musiques et Gastronomie du Monde - 30^e édition

ESPLANADE DU CONCIÉ - GRATUIT

000 000

les 14 et
15 juin



Organisé par la ville
de Saint-Palais-sur-Mer
depuis cinq ans, Musiques
et Gastronomie du Monde
est un festival unique en
Charente-Maritime, mêlant
concerts de musiques
du monde et restauration
de qualité.

Le festival fêtera cette année ses
30 ans avec au programme six
concerts de worldmusic comme on en
voit peu en Charente-Maritime. Un vé-
ritable voyage musical et culturel qui
nous embarque cette année encore
aux quatre coins du monde.

Musique bien sûr, mais aussi gastro-
nomie : une douzaine de restaurants
du monde seront présents pour vous
faire (re)découvrir les délices de leurs
pays, dans une ambiance conviviale et
familiale, avec une vue imprenable sur
le phare de Cordouan.

Le rendez-vous incontournable pour
bien lancer votre été !

Plus d'infos :

festivalmusiquesetgastronomiedumonde.fr

 Musiques et Gastronomie du Monde

 festival_mgm

VENDREDI 14 JUIN

19h00 **LES GRIOTS DE KOSSI**

Burkina Faso

Groupe de musique traditionnelle
mandingue, de danse et de conte
africain.

20h15 **DUPLESSY & THE
VIOLINS OF THE
WORLD**

France/Inde/Chine/Mongolie

Trois virtuoses du violon traditionnel
réunis sur scène : le sarangi indien, le
erhu chinois et le morin khuur mon-
gol, unis par la guitare flamenca de
Mathias Duplessy.

21h30 **LES GRIOTS DE KOSSI**

22h00 **AYOM**

Brésil/Grèce/Angola/Italie

Mythologie afro-brésilienne Ayom
(" Divinité de la Musique") est un sex-
tet multiculturel mené par la chan-
teuse brésilienne et percussionniste
Jabu Morales. Leur musique traverse
l'Atlantique noir, du Brésil à L'Angola
et au Cap-Vert et ainsi s'épanouit une
musicalité nomade, provocatrice et
dansante.

SAMEDI 15 JUIN

19h00 **DAKKA & SO GNAWA**

Maroc

Groupe de musique traditionnelle ma-
rocaïne composé de huit musiciens,
qui ont grandi dans le folklore de Mar-
rakech, connu sous le nom de "Dakka".
Ils ont aussi acquis une expertise dans
l'art du Gnawa, une tradition musicale
africaine qui a été inscrite en 2019 à
l'UNESCO. Cette combinaison de tradi-
tions musicales, la dakka et le gnawa,
donne au groupe son style unique et
caractéristique.

20h15 **LOVANA**

Madagascar

LOVANA (L'Héritage) réunit Golly et
Bema, originaires de Madagascar, et
Aurèle, producteur et batteur nantais
autour d'un répertoire à la croisée des
traditions musicales de l'île et des
musiques électroniques. Une musique
afro électro unique qui appelle à la
transe.

21h30 **DAKKA & SO GNAWA**

22h00 **KOLIA** *France*

Kolia, leader charismatique du groupe
RIC, débarque plein pot avec un projet
inédit à haute énergie communicative,
lancé telle une flèche digitale dans le
décor musical actuel.

23h15 **LOVANA** (after)



AYOM

Vendredi 14 juin



DAKKA & SO GNAWA

Samedi 15 juin

Vie associative

Expression libre des associations saint-palaisiennes.

ANCIENS COMBATTANTS



Retour sur la cérémonie du 5 janvier



Comme chaque année en cette date du 5 janvier nous rendons hommage aux aviateurs australiens qui ont perdu la vie lors du crash de leur "Lancaster" le 5 janvier 1945 sur notre commune.

Nous nous sommes réunis dans un premier temps à la Chapelle des Aviateurs au Platin. La cérémonie était célébrée par le Père Yann Pointel, et l'Aumônier David Mackain. Ensuite nous nous sommes retrouvés au cimetière de Courlay pour un hommage toujours émouvant et un dépôt de gerbes. Nous avons l'honneur d'accueillir le Commandant Geoff Godkin, représentant de l'ambassade d'Australie, ainsi que son épouse et leur bébé.

Notre assemblée générale s'est tenue le 20 janvier dernier.

Cette année, un seul membre du bureau était sortant et ne souhaitait pas se représenter. C'est donc Erik Lercier qui succède à Henri Le Peillet.

Pour 2024, toujours en parfaite harmonie avec la municipalité, nous serons présents aux diverses cérémonies du souvenir afin d'entretenir ce "Devoir de Mémoire" auquel nous sommes très attachés.

Contact : 06 08 54 57 38
maite.flausse@sfr.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA CÔTE DE BEAUTÉ



Jocelyne et Philippe Besnard, de l'association des Donneurs de Sang Saint-Palais/Vaux, nous ont transmis le flambeau, après des années au service de cette cause noble et essentielle qu'est le don de sang. Merci à eux pour le travail accompli.

Cette passation ne change rien à ce qui existait sur Saint-Palais-sur-Mer. Les 5 collectes sont maintenues et nos bénévoles y seront présents.

Notre rôle consiste aussi à trouver de nouveaux donneurs, et fidéliser les "habitués". Donner une fois, c'est super ; donner régulièrement, c'est parfait.

Une heure de son temps pour 1 don qui peut sauver 3 vies : ce n'est pas un slogan, c'est une réalité.

Les prochaines collectes auront lieu à la salle des fêtes les 17 mai, 24 juillet, 13 août et 24 octobre 2024.

Pour donner, il faut peser 50 kg minimum, être âgé de 18 ans à 71 ans moins 1 jour et être apte au don (consultez votre aptitude à donner sur le site de l'E.F.S. : dondesang.efs.sante.fr, ou en appelant l'E.F.S. site de Saintes au 05 46 93 53 44).

Aussi, nous comptons sur vous pour faire des collectes saint-palaisiennes une référence en termes de participation et de résultat.

Contact : dondusang.cotedebeaute@gmail.com

CLUB DES AMIS

Venez nous rejoindre les lundis et jeudis de 14h à 18h à la maison des associations, salle Magellan, pour passer d'agréables moments dans la convivialité autour de différents jeux : belote, rami, tarot, scrabble... et prendre aussi un petit goûter ensemble.

Nous organisons également des repas au restaurant et diverses sorties.

Contact : 06 70 74 15 77



LES PALLAIDIANS "LOISIRS CRÉATIFS"



Après notre participation active au Téléthon fin 2023 qui fut une réussite, nous démarrons cette nouvelle année avec de nouveaux projets.

Objectif premier, notre participation à la journée de la nature le samedi 18 mai. Nous travaillons sur de nouveaux ouvrages afin de les exposer ce jour-là.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre au sein de notre club où chacun peut apporter ses idées et son savoir-faire tout en partageant de bons moments d'amitié et de convivialité les mardis et jeudis de 14h30 à 17h30.

Contact : 06 89 90 39 38

CLUB PHOTO CÔTE DE BEAUTÉ



Exposition du 13 au 20 avril
à la salle des fêtes, de 10h à 12h30
et de 15h à 18h30.

15 photographes, 110 photos pour
un moment de partage et de plaisir.



DRÔLES DE PARENTS



En avril nous proposons des ventes de madeleines et de chocolats de Pâques (ouvertes à tous).

Ces ventes sont réalisées au profit de l'école Lucien Robin.

Contact :
drolesdeparents@gmail.com

Pour nous suivre :

 Drôles de parents,
école Saint-Palais-sur-mer

 droles.de.parents

Vie associative



SCÈNOCÉAN17



L'école de théâtre présente :

Les adolescents en scène

Samedi 6 avril à 20h30

dans la salle des fêtes.

Tarif 5 € / gratuit moins de 12 ans

Les plus jeunes en scène

Dimanche 7 avril à 17h

dans la salle des fêtes. Tarif libre.

Contact : 06 99 40 46 81

BILLARD CLUB

Changer nos habitudes peut paraître dérisoire, mais c'est grâce à la somme de tous nos petits actes que les choses changent, c'est ce que l'on appelle "la théorie du colibri".

Les membres du club, sensibles à la préservation de notre planète, ont souhaité appliquer ce principe pour contribuer aux économies de l'énergie.

- éclairage halogène des billards remplacé par des ampoules LED,
- prises programmées pour le chauffage contrôlé des billards,
- pose de moquette au sol afin d'insonoriser, mais aussi d'améliorer l'isolation thermique,
- projet de couvrir les billards au moyen de panneaux polyuréthane pour conserver la température.

Contact : 06 51 14 07 96



PÉTANQUE SAINT-PALAIISIENNE

Nos concours se déroulent tous les vendredis (sauf juillet et août : le mercredi) à 14h30 sur le boulodrome place du Marché.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : 06 08 89 62 93

LA PALETTE

fête ses 20 ans !



2024 est une année exceptionnelle pour notre association, nous fêtons nos 20 ans !

Pour cet événement, nous avons réalisé un album relatant par de multiples photos et textes l'histoire de notre association, notre atelier, nos expositions, nos sorties culturelles, notre fête traditionnelle de fin d'année, les anniversaires et

les bons moments de convivialité. Chaque adhérent a pu en obtenir un lors de notre assemblée générale de janvier.

L'association vous invite à découvrir sa nouvelle exposition de peinture du 13 au 27 avril à la salle des fêtes, de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30.

Contact : 06 70 83 06 36



CLUB DE TAROT



Après une très bonne année 2023, 2024 se présente bien et, de fait, le club se structure, s'organise...

Tournois et activités sont prévus bien sûr, mais aussi nous avons mis en place cette année une initiation-formation au jeu de tarot les 1^{ers} et 3^{es} vendredis du mois, de 10h à 12h.

Venez rejoindre nos 60 adhérents les mardis de 14h à 18h et jeudis de 20h à 22h.

Contact : 06 76 88 41 19 / sptarot@gmail.com

JUDO



Grande effervescence au dojo le 9 février dernier

Il y avait bien longtemps, et bien avant les années covid, que l'on n'avait pas vu autant de monde au club de judo.

En effet, depuis que les entraînements ont repris en novembre dernier au dojo de Saint-Palais, sous la direction du Royan Roc Judo, la fréquentation ne cesse de s'accroître à nouveau.

Le 9 février était destiné à regrouper les participants de plusieurs clubs du Pays Royannais : La Tremblade, Marennes, Semussac, Gémozac. Trois sections, pré-poussins et poussins, benjamins puis adultes, ont foulé en alternance notre tatami local, tout au long de la soirée qui s'est

clôturée par un pot de l'amitié. Les regroupements de secteurs comme celui-ci sont très intéressants pour la qualité de l'entraînement, du partage des connaissances, et tout cela dans la plus grande convivialité.

Nous rappelons qu'il est toujours possible, tout au long de l'année, de venir s'essayer à la pratique du judo. Pour les nouveaux et débutants, 2 séances "découverte" sont offertes, avec possibilité de prêt temporaire de kimonos.

Contact : 07 69 57 79 68 / 06 08 31 09 53 rocjudo.royan@gmail.com

CLUB MODÉLISME



Les membres du club modélisme présenteront les maquettes qu'ils ont réalisées lors d'une exposition qui aura lieu samedi 1^{er} et dimanche 2 juin, de 9h à 18h dans la salle des fêtes. Entrée 3 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

Le club organisera également des démonstrations sur le lac, qui permettront d'échanger et de transmettre notre passion et notre savoir-faire.

Contact : modelismeclub17@gmail.com
Club Modelisme Saint Palais 17



Pré-poussins et poussins motivés pour s'exercer sur le tatami

COMITÉ DE JUMELAGE

Bienvenue à nos amis allemands



Du 8 au 12 mai

Venue de nos amis de Steisslingen lors de l'échange annuel des deux comités. Programme à retrouver sur le Facebook du comité.

Du 26 mai au 1^{er} juin

Accueil d'un groupe d'écoliers et de jeunes adolescents de Steisslingen par notre comité junior, sous la férule de Jean-Marie Gauthier, président du comité.

Contact : 06 86 88 78 24





SAMASA

Chaque année, l'association Samasa aime proposer des ateliers-découverte des différents styles de yoga.

Les yogis ont ainsi pu s'initier au Yin yoga auprès d'Olga, professeure de Yin yoga invitée pour la première fois par Samasa.

Des postures maintenues entre 3 à 5 minutes permettent d'étirer en douceur les ligaments, les muscles profonds et les fascias (membranes des muscles)... apaisement et ressourcement assurés !

Et c'est désormais un rituel, un atelier de Kundalini yoga avec Vanessa, professeure de Kundalini yoga, pour booster notre organisme et se débarrasser du stress.

À vos agendas !

- **Atelier de Hatha yoga avec Catherine**
Samedi 4 mai, de 10h à 11h30, salle omnisport.
- **Marche en pleine conscience avec Vanessa**
Samedi 1^{er} juin, de 10h à 11h30, plage de la Grande Côte.

Retrouvez-nous pour les cours réguliers, les jeudis de 17h30 à 18h45, salle omnisport.

Et esplanade du phare de Terre-Nègre, les jeudis, de juin à septembre, de 17h30 à 19h et les vendredis, en juillet et août, de 9h à 10h30.

Contact : 06 86 85 99 06
asso.samasa@gmail.com

 Samasa

 samasa_so_ham

PAROISSE CATHOLIQUE

Pèlerinage à Notre-Dame du Platin

Comme presque tous les ans depuis 1916, le pèlerinage annuel à la chapelle de Notre Dame du Platin, dédiée aux aviateurs, s'est déroulé le 25 août 2023. Située entre le bourg de Saint-Palais-sur-Mer et la Grande Côte elle accueille, chaque fin de saison, vacanciers et paroissiens pour une conférence, la célébration de l'Eucharistie et la procession jusqu'au bord de l'océan, tandis que des avions de l'aéro-club de Royan survolent les pèlerins.

Monseigneur Jean Laverton, ancien recteur de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris, présidait le pèlerinage entouré par le Père Auguste, curé-doyen de Royan, des prêtres de la paroisse et des prêtres en vacances. Un moment simple et chaleureux avant le traditionnel buffet de clôture.

Remercions ceux qui aujourd'hui sont les gardiens de la chapelle, Daniel et Christiane Fournier-Montgieux, et les membres de l'association de Notre-Dame du Platin sans oublier Monseigneur Patrick Jacquin, décédé en 2018, recteur de Notre-Dame de Paris et desservant de cette chapelle pendant toutes ses vacances saint-palaisiennes.

Il fut à l'origine du renouveau de ce pèlerinage.

Prenons déjà date pour le prochain : dimanche 25 août 2024.

L'ACTU'

de la Résidence du lac

La Résidence du lac a toujours pour objectif d'être un lieu de vie ouvert sur l'extérieur.

Dans ce cadre, les résidents ont participé, comme chaque année, au Repas des aînés organisé par la municipalité. Un moment festif qui les ravit toujours et leur apporte des échanges différents.

Toujours dans un but d'ouverture, la Résidence du lac s'est associée à l'association Amitié Sport Loisirs et au festival Electrosession pour la marche musicale. Celle-ci traversera désormais le parc de la Résidence. Une jolie façon d'en découvrir les jardins.



état civil

Du 29 novembre 2023
au 28 février 2024

NAISSANCE



Mona TÉQUI,
6 janvier 2024

DÉCÈS



Didier TENEUL,
le 29 novembre 2023

Daniel DOUDOUX,
le 10 décembre

Claude LE GUEN,
le 27 décembre

Marthe GARNIER née BATY,
le 31 décembre

Gilbert URSCH,
le 19 janvier 2024

Ginette FONTAINE née COUTANCE,
le 17 février

Jean GRANET,
le 26 février

Jacqueline DÉLIAS née VILLEUR,
le 27 février

Jacques CHAUVET,
le 28 février

Résidence du Lac

Michel SENI,
le 5 février 2024

Mauricia ELLIE née NAPPÉE,
le 11 février

Commerces



Ils s'installent à Saint-Palais-sur-Mer

Intermarché Express

Anne et Fabrice Bertinet, les gérants de l'ancien Petit Casino situé sur la place du Commerce ont réouvert leur supérette depuis le 13 mars dernier. C'est sous l'enseigne Intermarché Express que le magasin a ouvert ses portes.

Hôtel de la Plage

Ioana et Christophe Clément en sont les nouveaux gérants depuis le début de l'année.

Marché

Le banc de primeur du marché couvert a été repris par M. Gilbert Lefebvre depuis le 1^{er} mars 2024, pour une activité annuelle.

Calendrier des collectes des déchets

Saint-Palais-sur-Mer

AVRIL	MAI	JUIN
1 lundi	1 mercredi	1 samedi
2 mardi	2 jeudi	2 dimanche
3 mercredi	3 vendredi	3 lundi
4 jeudi	4 samedi	4 mardi
5 vendredi	5 dimanche	5 mercredi
6 samedi	6 lundi	6 jeudi
7 dimanche	7 mardi	7 vendredi
8 lundi	8 mercredi	8 samedi
9 mardi	9 jeudi	9 dimanche
10 mercredi	10 vendredi	10 lundi
11 jeudi	11 samedi	11 mardi
12 vendredi	12 dimanche	12 mercredi
13 samedi	13 lundi	13 jeudi
14 dimanche	14 mardi	14 vendredi
15 lundi	15 mercredi	15 samedi
16 mardi	16 jeudi	16 dimanche
17 mercredi	17 vendredi	17 lundi
18 jeudi	18 samedi	18 mardi
19 vendredi	19 dimanche	19 mercredi
20 samedi	20 lundi	20 jeudi
21 dimanche	21 mardi	21 vendredi
22 lundi	22 mercredi	22 samedi
23 mardi	23 jeudi	23 dimanche
24 mercredi	24 vendredi	24 lundi
25 jeudi	25 samedi	25 mardi
26 vendredi	26 dimanche	26 mercredi
27 samedi	27 lundi	27 jeudi
28 dimanche	28 mardi	28 vendredi
29 lundi	29 mercredi	29 samedi
30 mardi	30 jeudi	30 dimanche
	31 vendredi	

- Emballages et papiers
- Végétaux
- Ordures ménagères



Tribunes

EXPRESSION DE LA MAJORTITÉ

UNE VOLONTÉ CULTURELLE AFFIRMÉE

Échange avec Fabienne LABARRIÈRE,
adjointe à la culture et à l'événementiel

La salle Michel Legrand est à la fois un espace dédié au cinéma et au spectacle vivant, une cohabitation facile ?

Notre souhait, dès la construction de cette salle, était bien affirmé : continuer l'offre cinématographique pour les Saint-Palaisiens, tout en développant un programme de spectacles à l'année. Nous avons l'ambition de développer toujours plus le potentiel de cette salle ; c'est la raison pour laquelle nous avons, dès le début, souhaité un partenariat avec l'exploitant Cinéode et je peux vous dire aujourd'hui que nous avons ensemble une excellente collaboration et des projets toujours plus nourris. Ainsi, des passerelles se sont créées et bien développées avec le Centre Culturel, tant côté conservatoire de musique et de danse que médiathèque, avec le groupe scolaire Lucien Robin, avec nos seniors aussi. Parce que la culture c'est avant tout le lien social.

Avez-vous quelques exemples illustrant et innovants à citer ?

Eh bien je citerais notre envie de développer les résidences artistiques. Le plus bel exemple déjà bien rodé et extrêmement enrichissant est la résidence de l'ensemble Ars Nova, la plus historique formation musicale de ce type en France et dans le monde, qui collabore déjà depuis quelques années avec le Conservatoire.

Nous avons accueilli, les Gluteens, groupe pop des Révélation Musicales qui a assuré un concert dans la salle Michel Legrand le 29 mars, en échange d'une mise à disposition de la salle pendant une semaine : c'est ce qu'on appelle une sortie de résidence. La compagnie de danse contemporaine Imprévue viendra également enrichir notre programmation avec un spectacle à la Résidence du Lac pour nos aînés.

La saison estivale se profile, de quoi parlons-nous ?

La liste est longue ! Je mettrais cependant un coup de projecteur sur les premiers festivals de la saison, d'abord celui du Conservatoire, Histoires de Chœurs, et dans la foulée un très beau rendez-vous début juin, Musiques et Gastronomie du Monde, qui fêtera son trentième anniversaire avec une belle programmation artistique et une offre culinaire encore élargie.

Et à venir, très vite maintenant, le festival littéraire des Palabreurs "Comme des Bêtes", toujours un très joli moment à vivre, organisé avec passion et talent par la médiathèque.

D'ailleurs l'artiste Jürgen Lingl sélectionné pour la saison 2024 au Vieux-Clocher y fera écho...

Une magnifique exposition en perspective !

**L'équipe majoritaire
Saint-Palais Passionnément**

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

LA COMMUNE SERT DE BANQUE AUX PROMOTEURS

Béthanie appartient à la Cara depuis 2012, Saint-Palais n'ayant pas souhaité l'acheter à l'époque. La Cara voulait en faire son siège, mais a changé d'avis depuis. Elle a trouvé un acquéreur, la vente devant se réaliser au plus tard fin 2023. Les projets proposés par cet acquéreur ont tous été retoqués par la mairie, il s'est donc désisté fin 2023.

Nous avons appris que la commune compte se porter acquéreur de l'ensemble Béthanie plus la maison adjacente entre l'école et le couvent pour les revendre à 2 sociétés, HEMERA et AVENTIM. Celles-ci portent un projet de 115 postes de travail en coworking et des salles d'événementiel dans le couvent (Hemera) ; de 35 logements sociaux et 53 logements libres en 3 bâtiments neufs (Aventim).

Le prix annoncé pour l'achat de Béthanie (2,1 millions €). Le 15/02/24 en conseil municipal, le maire informait les conseillers que le notaire des propriétaires de la maison sise entre Béthanie et l'école était revenu vers la commune pour un prix de 650.000€ au lieu de 600.000€ précédemment, la ville est-elle partie prenante dans cette transaction ? Si oui, avec les frais d'acquisition pour l'ensemble, la commune devrait faire un emprunt de la totalité (environ 3 millions €). En attendant la revente espérée à ces 2 sociétés une fois tous les recours purgés QUAND et À QUEL PRIX ? Les Saint-Palaisiens devront assumer le coût de l'emprunt (agios), l'entretien de la propriété, l'assurance et le risque que le projet ne se concrétise pas. La logique ne voudrait-elle pas que ces sociétés achètent directement à la Cara ?

Mi-décembre 2023, à notre grande surprise, un projet finalisé a été présenté par ces 2 sociétés. Lors de cette réunion, nous avons demandé un bilan comptable récent de ces sociétés afin de vérifier leur solvabilité. Aucun retour.

Dans le n° 117 (avril/mai 2012) du journal Côte de Beauté il était rapporté que Béthanie était estimé à 1,9 M€ par les domaines. La même estimation a été faite début 2024 à 1,1M€, en raison du non-entretien du bien. Pour quelles raisons la majorité municipale est-elle prête à acheter Béthanie pratiquement au double de la valeur estimée par les domaines ?

Encore un projet bouclé sans consultation des élus minoritaires, ni des Saint-Palaisiens juste bons à payer. Un exemple à ne pas suivre pour le foyer Creusois...

Au lieu de se plaindre de l'opposition, Monsieur le Maire devrait se souvenir qu'il existe une obligation d'information de tous les élus y compris minoritaires ; que la critique peut être constructive et qu'une vraie concertation éviterait les polémiques.

**L'équipe Saint Palais pour Tous
Facebook : Saint-Palais Pour Tous**



Vous sur **insta**

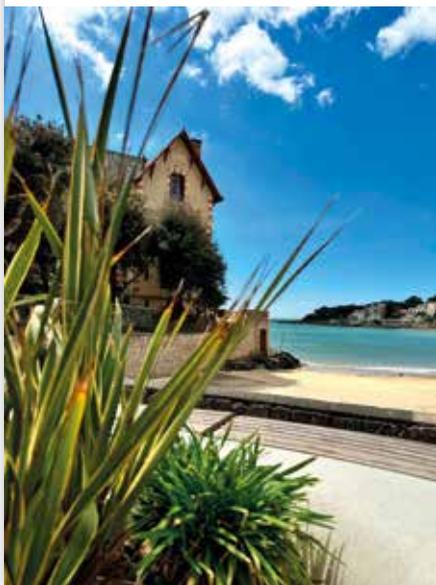
Vos plus belles photos
de Saint-Palais-sur-Mer !



chris_hacquard



off_saisons_france



pix_ls



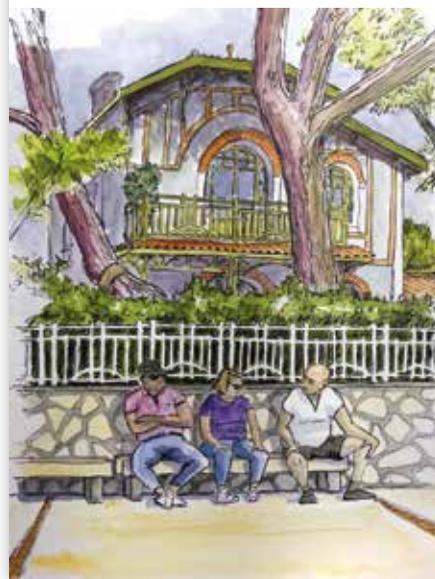
yohan.pltr



la_palaisienne



loicpousin



Partagez
vos photos

#saintpalaisurmer

*Faites partie de la prochaine sélection
en nous envoyant vos photos !*

PARC RAYMOND VIGNES

Saint-Palais sur-Mer

fête sa nature

SAMEDI
25 MAI
2024

PROGRAMME

9h-18h • Grand jeu rallye découverte de l'environnement

9h-18h • Marché local et stands associatifs

15h • Activités sportives et nautiques (*paddle, kayak, pêche...*)

18h • Remise des prix du concours photos

19h • Repas & concert façon guinguette